

# FORUM



## Forum

sera de retour  
le 16 janvier et  
vous souhaite de  
joyeuses fêtes !

## MUSIQUE

Les percussions  
à l'honneur.

PAGE 12

## cette semaine

**SCIENCES SOCIALES** Gilles  
Bibeau reçoit le prix Jean-  
Charles-Falardeau. **PAGE 5**

## CAPSULE SCIENCE

Le manque de soleil peut-il  
causer la dépression ? **PAGE 7**

**SANTÉ** Des chercheurs  
s'insurgent contre l'assurance  
privée en santé. **PAGE 9**

## Limitez les hors-d'œuvre pendant le temps des fêtes

Miniquiches, croustilles, olives, noix, crudités et trempettes... les petites bouchées sont sans pitié pour le tour de taille. « Elles contiennent souvent beaucoup de gras, donc beaucoup de calories, prévient Nathalie Jobin, directrice de la section Nutrition et affaires scientifiques d'Extenso. Avant même de nous attabler, nous avons comblé presque la moitié de nos besoins énergétiques d'une journée. »

Sur son site Internet (www.extenso.org), le Centre de référence sur la nutrition humaine de l'Université de Montréal publie quelques conseils pour éviter le gavage des fêtes et les gains de poids. On y suggère notamment d'oublier les sandwiches à la salade de thon et de poulet, car ils sont généralement préparés avec trop de mayonnaise. « Préférez les sandwiches à la dinde ou au rôti de bœuf, conseille la nutritionniste. À la maison, apprêtez-les avec un peu de mayonnaise légère ou, encore mieux, avec du yogourt nature. »

Autre précaution : ne faites pas baigner votre salade dans la vinaigrette. « Vous risquez de consommer autant de calories et de matières grasses que si vous avaliez une grosse portion de frites ! » signale M<sup>me</sup> Jobin. « Une salade César (laitue, croustons, parmesan, poulet et vinaigrette à base de mayonnaise) contient 660 calories, 46 g de matières grasses

Suite en page 2



C'est bon... et rempli de calories !

Un professeur **sonne l'alarme** : l'école appartient à la chose publique et l'État doit la traiter comme telle, qu'elle soit privée ou pas

## Guy Bourgeault s'attaque au système scolaire



L'école appartient à la chose publique, notion dont le gouvernement semble avoir perdu le souci, déplore Guy Bourgeault dans le dernier numéro de la revue *Possibles*. Ci-dessus, des enfants de l'école Notre-Dame-des-Neiges à l'heure de la récréation, il y a quelques jours.

« Il ne revient pas à l'État de financer l'école privée », lance Guy Bourgeault dans son « Plaidoyer pour une école publique », publié dans le numéro hiver-printemps 2006 de la revue *Possibles*. L'État devrait au mieux offrir des bourses aux élèves de milieux modestes qui désirent fréquenter l'école privée, mais cette aide ne devrait jamais excéder 30 ou 40 % du coût moyen d'inscription à une école publique.

Ce n'est là qu'un élément de l'appel vibrant du professeur de la Faculté des sciences de l'éducation à une revalorisation de l'école publique et de ses enseignants. « Oui, l'école publique est menacée, explique-t-il au cours d'une entrevue à *Forum*. Elle est menacée par le ministère de l'Éducation, qui se préoccupe avant tout de pro-

ductivité et de coûts ; par les syndicats, qui pensent pouvoir tout régler à coup de convention collective ; et même par les facultés des sciences de l'éducation, qui concentrent l'essentiel de leur contribution sur la gestion de la classe. »

Appelé à préciser sa pensée à l'égard des établissements qui forment les enseignants, il est encore plus cinglant : « Les universités n'ont jamais assumé leurs responsabilités en matière de formation des enseignants depuis que celle-ci ne relève plus des écoles normales. Partout, les universités se plaignent de la préparation déficiente des étudiants qu'elles admettent dans leurs programmes et pourtant elles refusent d'y investir créativité et ressources. »

À une période où les enseignants du réseau scolaire

tiennent des journées de grève toutes les deux semaines, faut-il plus d'argent pour le réseau public ? « Ce n'est certainement pas qu'une question d'argent, répond-il. C'est surtout une question de respect et d'efforts pour valoriser les enseignants. »

### Un État fort pour le bien commun

L'État n'a pas été inventé pour « desservir des clientèles », rage Guy Bourgeault, mais pour gouverner la cité et servir l'intérêt public. « Or l'école [...] appartient à la sphère publique ; elle est partie prenante de la chose publique. »

L'individualisme ambiant exerce une pression en faveur de la consolidation d'un réseau parallèle d'écoles privées répondant le mieux possible aux besoins des parents-clients. On

en a une nouvelle démonstration chaque automne avec la parution du palmarès des meilleures écoles secondaires dans *L'actualité*. Sauf exception, les 50 premières places sont occupées par des établissements privés. Mais les effets de cet « écrémage » des élèves les plus doués, selon l'expression de l'universitaire, sont désastreux sur le réseau public. « Dans les grandes familles d'ailleurs, quand on avait un enfant malade sur sept, on pouvait vivre avec ça. Quand on compte cinq enfants malades sur sept, c'est forcément plus difficile. »

Si Guy Bourgeault avait eu des enfants, il n'aurait pas hésité à les envoyer dans les écoles publiques de son quartier. « D'ailleurs, les cinq enfants de

Suite en page 2



## Limitez les hors-d'œuvre pendant le temps des fêtes

Suite de la page 1

et 11 g de gras saturés, peut-on lire sur le site Web. Cela correspond à environ le tiers des besoins en énergie et en matières grasses d'une personne en santé pour une journée et plus de la moitié des recommandations en gras saturés! » Conseil Extensio : utilisez une vinaigrette réduite en matières grasses ou ajoutez à votre vinaigrette de base un peu de jus de fruits.

### Se retenir un peu, mais surtout bouger

Mais s'il est recommandé de limiter la prise de certains aliments, il n'est pas question d'en interdire la consommation. « De temps en temps, on peut s'offrir un petit plaisir, affirme Nathalie Jobin. Il suffit de se contrôler. » Ce conseil vaut aussi pour l'alcool. « Les calories ne proviennent pas seulement des aliments, ajoute-t-elle. De un à deux verres de vin par jour, c'est bon pour la prévention des maladies cardiovasculaires. Pas plus, sinon l'effet bénéfique disparaît. »

Une autre information pertinente publiée sur le site d'Extensio déboullonne le mythe selon lequel la dinde de catégorie A est meilleure pour la santé. « Elle possède la même valeur nutritive et est aussi sécuritaire que la dinde "utilité",



Un classique des réceptions des fêtes

apprend-on. Cette dernière a pour seul défaut d'avoir perdu une patte ou une aile à l'abattage. »

On y recommande par ailleurs de « ne jamais farcir la dinde la veille de la cuisson. Même si la volaille est réfrigérée, des bactéries dangereuses pour votre santé peuvent se développer dans la farce. La cavité de la dinde isole la farce de l'air froid et offre aux bactéries un milieu idéal pour se multiplier », explique M<sup>me</sup> Jobin.

La nutritionniste rappelle que l'alimentation et l'activité physique sont des plaisirs de l'existence mais aussi des clés essentielles pour maintenir une bonne santé ou la recouvrer. « Il est aujourd'hui parfaitement établi que bien manger et bouger sont des facteurs de protection contre les maladies cardiovasculaires, le diabète ou l'ostéoporose, dit-elle. L'alimentation et l'activité physique sont également deux éléments majeurs de la prévention de la prise de poids. »

Alors, après avoir fait ripaille, dansez ou allez jouer dehors!

**Dominique Nancy**

*Le programme de communication nutritionnelle en ligne Extensio fait la promotion d'une alimentation positive : il prend en compte la diversité des situations, des cultures et des habitudes alimentaires de chacun et évite les interdits, donc par le fait même la culpabilisation. Il s'inscrit dans une démarche dynamique globale qui vise à favoriser un environnement et des choix alimentaires satisfaisants, en renseignant la population sur des questions relatives à l'alimentation et à son effet sur la santé.*

## Guy Bourgeault s'attaque au système scolaire

Suite de la page 1

ma conjointe ont fait toute leur scolarité dans ce réseau et leurs études se sont très bien passées. »

L'école n'est pas un prolongement de la famille, selon lui, mais un lieu permettant l'instruction et la formation professionnelle, de même que la socialisation. « Les Athéniens du temps de Socrate [...] l'avaient bien compris, pour qui la *paideia* désignait à la fois et indissociablement l'éducation, la culture et la civilisation ou l'art de vivre [...] dans une cité toujours à reconstruire », écrit-il.

Et l'échec des garçons, le décrochage et autres catastrophes? Encore là, le professeur Bourgeault rejette le discours des alarmistes. Il rappelle que des 100 garçons inscrits à l'école catholique publique au milieu des années 40, quand lui-même entamait ses études secondaires, 40 % abandonnaient l'école avant de finir leurs études primaires et seulement 4 % atteignaient l'université. La part des filles était plus mince encore, particulièrement à l'université, où elles ne représentaient que 14 % de l'effectif.

Aujourd'hui, 99 des 100 enfants (garçons et filles) inscrits en première année terminent leur primaire; 72 obtiennent leur diplôme d'études secondaires, 59 vont au cégep et 25 à l'université. Qui a parlé d'échec scolaire?

### Liberté, égalité, disparités

Pour Guy Bourgeault, la privatisation larvée du système scolaire fait apparaître deux modèles : le modèle républicain, qui accorde un rôle central à l'État, et le modèle libéral, qui lui préfère la libre entreprise. Dès la révolution de 1789, la France a fait le choix d'un système scolaire public, républicain et laïque qui perdure de nos jours. De leur côté, les États-Unis ont opté pour le libéralisme. Bien sûr, chez nos voisins du Sud, certains programmes scolaires sont nationaux. Mais le 10<sup>e</sup> amendement de la constitution du pays confère aux États la responsabilité de l'éducation. Résultat : au nom de la liberté des parents qui paient, certaines écoles fondamentalistes refusent

d'informer leurs élèves de la théorie de l'évolution... Elles s'en tiennent à la théorie de la création du monde ou du « design intelligent ». Voilà où peuvent mener les écoles privées.

Un troisième modèle, « communautaire », émerge. Il veut que les héritages culturels des différentes communautés soient pris en compte dans l'espace public, y compris à l'école. Au Canada et au Québec (malgré son héritage français), ce modèle domine.

S'il reconnaît des vertus au modèle communautaire, Guy Bourgeault ne le recommande pas pour autant. Ce modèle « invite à un repli communautaire qui appauvrit le débat démocratique et empêche un aménagement de la vie collective qui tienne compte des droits et libertés de chacun ». Le modèle libéral pur et dur n'est pas plus recommandable, ni le modèle républicain français, qui a montré ses limites. L'auteur du « Plaidoyer pour une école publique » souhaite plutôt un « libéralisme renouvelé » réconciliant les exigences de la liberté et de l'égalité.

### Des pistes de solution

Comment mettre en valeur l'école publique? Le professeur suggère d'abolir jusqu'à la notion d'école « privée », car, comme il le dit, toute école est publique.

Deuxièmement, le gouvernement du Québec doit donner la priorité au réseau public afin de stimuler une plus grande créativité chez les enseignants. Ce ré-

seau doit poursuivre son inclination à créer des écoles à vocation particulière pour tenir compte de la « diversité des talents, goûts, aspirations, etc. ».

Ensuite, les écoles privées ne doivent pas devenir des ghettos, mais demeurer ouvertes à tous. « La liberté religieuse, reconnue dans les chartes canadienne et québécoise, ne saurait être invoquée pour échapper aux règles fondamentales de la vie démocratique qui y sont inscrites : liberté de penser, égalité hommes-femmes... »

Quatrièmement, il faut revoir le statut et le mandat des enseignants qui, à cause de l'alliance entre les gouvernements, les universités et les syndicats, exercent un simple « métier ». L'engagement critique de l'enseignant n'est pas suffisamment pris en considération, à son avis.

Enfin, Guy Bourgeault en appelle à un effort plus soutenu visant la maîtrise des langues : le français d'abord, mais aussi une deuxième et même une troisième langue.

Il arrive à des gens de railler Guy Bourgeault à propos de son poste dans une faculté des sciences de l'éducation, alors que cet ancien président du Conseil de presse du Québec est davantage associé à la bioéthique. « Qu'est-ce que vous faites là? » lui demandait-on. Avec son plaidoyer en faveur de l'école publique, il n'a certainement pas choisi la voie tranquille et la langue de bois.

Son texte se termine d'ailleurs sur un souhait qui pourrait bien être exaucé : « À débattre! »

**Mathieu-Robert Sauvé**

La revue *Possibles* consacre son premier numéro de 2006 à « L'éducation au-delà de la réforme ».



## Invitation

Le recteur de l'Université, Monsieur Luc Vinet, vous invite à un échange de vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année le mercredi 21 décembre 2005, à 16 heures, dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Un vin sera servi.

## Derrière les pavillons, des personnes

Dans une série de 14 capsules préparées par la Division des archives ([www.archiv.umontreal.ca](http://www.archiv.umontreal.ca)), Forum vous présente les personnalités qui ont donné leur nom à des pavillons de l'Université.



Liliane de Stewart

## Qui était Liliane de Stewart ?

Le Département de nutrition aura attendu près de 40 ans avant d'être logé dans un immeuble conçu pour répondre à ses besoins. C'est en 1942 que la Faculté de médecine fonde l'Institut de diététique et de nutrition, qui est devenu, en 1975, le Département de nutrition de la Faculté. Le pavillon de nutrition est situé chemin de la Côte-Sainte-Catherine, juste à côté du pavillon Marguerite-d'Youville.

La construction de ce pavillon débute en mars 1980 et se poursuit jusqu'à l'été 1981. Le bâtiment coûtera 4,7 M\$. Les sommes nécessaires viennent de la Caisse d'aide à la santé du gouvernement fédéral, du ministère de l'Éducation du Québec, de la campagne de

souscription de l'Université de Montréal et de la Fondation Macdonald-Stewart. Afin de témoigner sa reconnaissance à la Fondation, l'Université nomme son pavillon de nutrition pavillon Liliane de Stewart.

M<sup>me</sup> Stewart ainsi que son mari, David M. Stewart, dévoileront la plaque commémorative du pavillon à son inauguration officielle, le 22 avril 1983. Après la mort de son mari, en 1984, Liliane de Stewart assume la présidence de la Fondation Macdonald-Stewart. Cette fondation soutient d'ailleurs plusieurs établissements à vocation culturelle, artistique, éducative ou de santé publique. Elle contribue à la restauration et

au développement du Musée des arts décoratifs, du musée David-M.-Stewart, du manoir Jacques-Cartier à Saint-Malo ainsi qu'à la remise en état des vitraux de l'église natale de Samuel de Champlain, à Brouage. M<sup>me</sup> de Stewart a reçu de nombreuses distinctions dont le titre d'officière de l'Ordre national du Québec et celui d'officier de l'Ordre des arts et des lettres (France). L'Université de Montréal lui remettra en 1990 un doctorat *honoris causa*.

L'intérêt de la Fondation Macdonald-Stewart pour la nutrition remonte à près d'un siècle. En effet, sir William Macdonald crée, en 1901, l'Institut des sciences domestiques de l'Université de Guelph et, en 1907, le Collège agricole Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue. Le collège Macdonald, avec l'appui de la famille Stewart, se consacrera à l'avancement des sciences agricoles mais aussi au développement des sciences de la nutrition, appelées à cette époque « sciences

domestiques » et « sciences de l'alimentation ».

La Fondation Macdonald-Stewart s'associe, en 1975, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal et au collège Macdonald afin de parrainer divers projets de recherche sur la relation entre la nutrition et le cancer. L'année suivante, elle remettra une somme substantielle à l'UdeM dans le but de financer la construction d'un pavillon pour le Département de nutrition de la Faculté de médecine.

Sources :

[www.mdnut.umontreal.ca/presentation/historique.htm](http://www.mdnut.umontreal.ca/presentation/historique.htm)

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Département de nutrition (E0055).

Division des archives, Université de Montréal. Fonds de la Direction des communications (D0067).

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Comité exécutif (A0016).

Jean Cournoyer, La mémoire du Québec, p. 1705.

[www.umontreal.ca/plancampus/index.html](http://www.umontreal.ca/plancampus/index.html)

**FORUM**

Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal

[www.iforum.umontreal.ca](http://www.iforum.umontreal.ca)

Publié par la Direction des communications et du recrutement (DCR)

3744, rue Jean-Brillant

Bureau 490, Montréal

Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications

et rédactrice en chef de **Forum** : Paule des Rivières

Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,

Mathieu-Robert Sauvé

Photographie : Claude Lacasse

Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin

Révision : Sophie Cazanave

Graphisme : Cyclone Design Communications

Impression : Payette & Simms

## pour nous joindre

Rédaction

Téléphone : (514) 343-6550

Télécopieur : (514) 343-5976

Courriel : [forum@umontreal.ca](mailto:forum@umontreal.ca)

Calendrier : [calendrier@umontreal.ca](mailto:calendrier@umontreal.ca)

Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité

Représentant publicitaire :

Accès-Média

Téléphone : (514) 524-1182

Annonces de l'UdeM :

Nancy Freeman, poste 8875



Idées d'affaires

# Cinq prix en entrepreneurship pour l'UdeM

Cinq projets d'entreprise comptant au moins un étudiant de l'UdeM ont été primés au Concours d'innovation 2005 du Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Par ce concours, le Centre vise à récompenser annuellement les meilleures idées d'affaires susceptibles de constituer une rampe de lancement pour de jeunes entrepreneurs. Atefeh Farzindar, étudiant au doctorat en informatique et en sciences humaines à l'Université, ainsi que Massoud Hosseiny, étudiant à l'École polytechnique, ont remporté l'un des premiers prix de 10 000 \$ pour leur projet NLP Technologies, un outil de gestion de documents juridiques permettant le traitement des informations textuelles destinées aux juristes nord-américains. Cette bourse, dont une tranche de 2000 \$ provient d'Univalor, leur a été attribuée le 24 novembre, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Concours.

Les quatre autres idées gagnantes appartiennent à des étudiants ou à des diplômés en santé et en kinésiologie. Le service technologique d'Optipak Pharma, mis au point par Patrice Simard, titulaire d'une maîtrise en pratique pharmaceutique de l'UdeM, Richard Seffler et Alexandre Paré, tous deux étudiants au programme de MBA de HEC Montréal, leur a permis d'enlever un prix d'une valeur de 5000 \$. Le troisième prix décerné à l'UdeM, d'une valeur de 4500 \$, a été remis à Geneviève Morin, titulaire d'un certificat en gestion des services de santé et des services sociaux, et à Jean-François Cloutier, de l'Université Laval, pour leur projet Axe Système, un service de gestion intelligent, intégré et clés en main destiné au secteur québécois de la santé. La Clinique privée de kinésiologie avant-gardiste, dirigée par François Tremblay et Chantal Bou-

langer, tous deux titulaires d'un baccalauréat en kinésiologie, a pour sa part reçu un prix d'une valeur de 2500 \$. Finalement, Tchoukball Québec, de Nicolas Brisebois et Marianne Melanson, diplômés respectivement en éducation physique et en physiothérapie, a remporté un prix de 2000 \$.

Cette année, 14 projets se partagent jusqu'à 75 000 \$ en prix allant de 1000 à 15 000 \$. Neuf des bourses d'aide au démarrage d'entreprises ont été accordées à des équipes de HEC Montréal ou de Polytechnique. « L'Université de Montréal soumet moins de projets que les deux autres établissements, mais elle vole très souvent la vedette dans la catégorie des prix de plus de 5000 \$ », souligne la directrice générale du Centre, Paule Tartif. Sur les huit projets 2005 les plus prometteurs, trois appartiennent à des étudiants de l'UdeM. Outre NLP Technologies, Optipak Pharma et Axe Système se sont distingués à ce huitième concours du Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM.

Basé sur l'innovation, le concours du Centre s'adresse non seulement aux étudiants et aux diplômés récents de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École polytechnique, mais aussi aux professeurs et employés des trois établissements qui veulent se lancer en affaires. Véritable tremplin pour les jeunes entrepreneurs, cet événement annuel a pour but de favoriser l'émergence d'une culture entrepreneuriale et d'encourager les gens à créer leur propre emploi.

Depuis son premier concours, en 1997, le Centre a versé 262 500 \$ en bourses à 92 entreprises qui comptaient des membres de l'Université. L'UdeM a contribué à ces bourses pour un total de 19 000 \$.

D.N.

## De l'audace à revendre



De gauche à droite, à la première rangée : Marcel Messier, président de Connexim; Geneviève Morin, d'Axe Système; Atefeh Farzindar, de NLP Technologies; Paule Tardif, directrice générale du Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM; François Tremblay et Chantal Boulanger, de la Clinique privée de kinésiologie avant-gardiste; et Chantal Gélinas, directrice des relations avec les entreprises et les fondations à l'UdeM; à la deuxième rangée : Patrice Simard, d'Optipak Pharma; Marianne Melanson et Nicolas Brisebois, de Tchoukball Québec; et Jean Sylvestre, directeur général des ventes spécialisées aux entreprises (direction du Québec) à la Banque de Montréal

## Transfert de connaissances

# Près de 1,4 M\$ pour valoriser le transfert des connaissances



Gilles Noël, Michel Bergeron et Brigitte Lespérance sont responsables des différents groupes de travail liés au transfert des connaissances. Kim Francœur, qui ne figure pas sur la photo, a également la responsabilité d'un comité.

## Le projet VINCI s'adresse autant aux productions brevetables qu'au transfert de connaissances en sciences humaines

Un regroupement de 16 unités de recherche et établissements affiliés à l'Université de Montréal bénéficie d'une nouvelle subvention de 1,38 M\$ pour augmenter et améliorer le transfert des connaissances dans les domaines technologiques, de la santé et des sciences humaines.

Cette subvention provient d'un programme commun des Instituts de recherche en santé du Canada, du Centre de recherches en sciences naturelles et en génie et du Centre de recherches en sciences humaines. « Ce programme vise la mobilisation de la propriété intellectuelle, allant de l'innovation jusqu'à la commercialisation », signale Brigitte Lespérance, coordonnatrice des projets spéciaux au Bureau recherche-développement-valorisation (anciennement Direction générale de la recherche) à l'UdeM.

La subvention accordée pour trois ans représente près de 10 % du budget du programme fédéral et l'entente prévoit que l'Université et ses partenaires doublent la mise. Le projet s'inscrit dans la suite du programme Préval, qui favori-

sait la prévalorisation des résultats de recherche, notamment en santé. Cette fois l'UdeM a innové en élargissant le rayonnement de la valorisation à tous les domaines où le transfert des connaissances pourrait profiter à la collectivité, en particulier dans les secteurs non technologiques.

### Projet VINCI

Les 16 unités qui se partageront le 1,38 M\$ sont regroupées dans le projet VINCI – pour Valorisation de l'innovation et du capital intellectuel –, que dirige Réal Lallier, vice-recteur adjoint à la recherche. Outre l'UdeM comme telle, le groupe réunit les établissements de santé affiliés, HEC Montréal, l'École polytechnique, les sociétés de valorisation Univalor et CREA, ainsi que les centres de transfert comme le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM, le Centre de liaison sur l'intervention psychosociale, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations et le Centre francophone d'information des organisations.

Ce regroupement rassemble plus de 2500 chercheurs, ce qui constitue le plus vaste réseau francophone de recherche en Amérique du Nord. « Le regroupement VINCI est divisé en quatre groupes de travail qui, en plus d'avoir à cerner les problématiques liées à l'innovation, ont le mandat de sensibiliser et de former les professeurs à l'importance du transfert des connaissances », explique Gilles Noël, adjoint au vice-recteur adjoint à la recherche. Ces sous-groupes seront à l'œuvre en janvier.

M. Noël a lui-même la responsabilité du comité de maturation, dont le mandat est de cibler les projets qui se prêtent à un transfert et qui auraient besoin d'un coup de pouce pour franchir les étapes de la commercialisation ou dont les connaissances mérite-

raient d'être diffusées dans la collectivité.

Un autre groupe de travail, relevant de l'administratrice Kim Francœur, se penchera sur le transfert des connaissances théoriques et des savoir-faire pouvant donner lieu à des projets de formation professionnelle ou d'information du grand public.

Un troisième comité examinera les questions éthiques liées au transfert des connaissances ou des produits. « Une réflexion multidisciplinaire s'impose sur les implications de la valorisation en recherche, principalement en sciences humaines, souligne le responsable Michel Bergeron, éthicien au Bureau recherche-développement-valorisation. Ce comité étudiera les questions comme l'intégrité scientifique, les conflits d'intérêts ou encore les risques pour le public. »

M. Bergeron dirige également le quatrième groupe de travail, dont les activités porteront sur la constitution de banques de données en tant que sous-produits de la recherche; ces banques peuvent comporter des données statistiques, comme dans le cas de recherches en sociologie ou en démographie, ou des données matérielles, comme dans le cas de la recherche en génétique.

### Importance du transfert

Selon Gilles Noël, le Québec se situe au-dessous de la moyenne canadienne pour ce qui est du nombre de déclarations de résultats brevetables par million de dollars investi en recherche. Le projet VINCI permettra, espère-t-il, de sensibiliser les chercheurs à l'importance de la valorisation et d'augmenter la performance des transferts de la part des établissements et unités membres du regroupement.

« L'exercice de la valorisation est complexe, difficile et nécessite du temps, indique-t-il. Mais les retombées justifient les efforts consentis. »

Daniel Baril



## Rabais de 10 %

aux étudiants, professeurs et personnel

## Service internet gratuit

5199 CÔTE-DES-NEIGES (514) 733-9755



## Une bourse pour se souvenir



La remise de la bourse a eu lieu en présence de quelques proches des victimes. De gauche à droite, les parents de Geneviève Bergeron, Gilles Bergeron et Claire Roberge; Hélène Dumont, professeure titulaire à la Faculté de droit et directrice de maîtrise de la lauréate; la boursière, Maude Pagé-Arpin, étudiante à la Faculté de droit; Maryse Rinfret-Raynor, provost et vice-rectrice aux affaires académiques; Sylvie Haviernick, sœur de Maud Haviernick; M<sup>me</sup> Pagé-Arpin, mère de la boursière; et Rose-Marie Lèbe, présidente du Comité permanent sur le statut de la femme.

Le Comité permanent sur le statut de la femme de l'Université a attribué, mardi dernier, sa première Bourse du 6-décembre à Maude Pagé-Arpin. Par ce geste,

le Comité soulignait l'anniversaire de la tragédie survenue à l'École polytechnique un 6 décembre (1989). La bourse, qui sera remise annuellement, a été

créée à l'intention des étudiants des cycles supérieurs afin de soutenir des travaux de recherche portant sur la violence faite aux femmes.

# Étudiez en classe supérieure.

Admission au trimestre d'automne :

**15 janvier (1<sup>er</sup> cycle)**  
**1<sup>er</sup> février (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)**

Après ces dates, on peut encore soumettre sa candidature à certains programmes.

Faites votre demande sur le Web et économisez :  
[www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)

Université   
de Montréal

## d'une traite

### Mustapha Riad, meilleur entraîneur élite de soccer



Mustapha Riad, attaché de recherche au Département de pathologie et biologie cellulaire, a été couronné meilleur entraîneur élite de l'année par la Fédération de soccer du Québec (FSQ).

L'Association régionale de soccer du Lac-Saint-Louis, la plus grande association régionale, l'a également désigné, à son gala du 18 novembre, entraîneur de l'année. Et la Ligue de soccer élite du Québec lui a remis le trophée du meilleur entraîneur des équipes masculines au gala Méritas 2005.

Mustapha Riad est directeur technique de l'association de soccer à Lachine et entraîneur-chef d'une équipe élite de soccer du club des Lakers du Lac-Saint-Louis, le club le plus titré du Canada. L'entraîneur-chef et son équipe des Lakers U16M (catégorie

16 ans, masculins) ont remporté le Championnat de la ligue élite du Québec, la Coupe du Québec Saputo et la médaille de bronze au championnat canadien des clubs, organisé à Terre-Neuve au mois d'octobre, en écrasant l'équipe de l'Ontario. Les Lakers ont également gagné, au mois de mars, un tournoi international qui s'est déroulé dans la banlieue parisienne, en battant des équipes françaises et italiennes.

M. Riad a reçu son prix de la FSQ au cours du gala annuel de la Fédération, tenu le 28 novembre en présence de son président, Dominique Maestracci, également professeur à l'Université de Montréal et directeur du Bureau du personnel enseignant.

### Des prix pour Marielle Ledoux et Michèle Houde-Nadeau

Les professeures Marielle Ledoux et Michèle Houde-Nadeau ont obtenu ex æquo le prix Andrée-Beaulieu-Excellence en communication scientifique de Merck Frosst pour un article écrit conjointement et intitulé « L'évaluation nutritionnelle : aspects cliniques et anthropométriques », paru dans la revue *Nutrition : science en évolution*. Ce prix, décerné par le Comité des prix de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, leur a été remis par un représentant de Merck Frosst au cours d'un cocktail à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec le 1<sup>er</sup> décembre.

## Vie universitaire

### Mesures de rattrapage : objectif conciliation

#### La Commission des études adopte des mesures pour sauver le trimestre

Au cours d'une réunion extraordinaire qui a eu lieu au moment même où les professeurs mettaient fin à leur grève, le 5 décembre, les membres de la Commission des études ont approuvé à l'unanimité des « mesures exceptionnelles relatives à l'évaluation des apprentissages ». Ces mesures visent à diminuer l'impact sur les études des 12 jours de débrayage tenus en novembre et décembre par les membres du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM).

« Dans la plupart des cas, nous sommes parvenus à éviter la prolongation du trimestre au-delà du temps des fêtes, signale Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante. Mais les étudiants de certaines unités auront la possibilité de remettre leurs travaux après Noël. »

Le mot d'ordre, à la suite de cette réunion, est conciliation. Le texte dit, par exemple, que la Commission des études « autorise la modification, si nécessaire, des horaires ou journées prévues pour les examens, et prolonge la session de cours et/ou d'examen jusqu'au 23 décembre 2005 ». Il dit aussi que des modalités à définir par les doyens, directeurs et professeurs membres du SGPUM

permettront un rattrapage d'ici le 23 décembre.

L'application de ces mesures fait l'objet d'un article prévoyant une consultation auprès des étudiants « afin de prendre en considération leur point de vue ». Mais les modalités pédagogiques « demeurent la responsabilité du professeur ». Elles devront être présentées à titre d'information à l'assemblée de département se tenant à la date la plus rapprochée suivant l'application des mesures de rattrapage.

Quant aux activités pédagogiques, on estime important de rappeler que l'évaluation devra porter sur la matière enseignée « en dehors des journées de grève ». Toute évaluation donnée pendant une journée de grève ne sera pas comptée aux étudiants qui ne s'y sont pas soumis et « ceux-ci ont droit à une évaluation de remplacement ». Enfin, « tout étudiant ayant participé à une évaluation administrée les 29 novembre, 30 novembre ou 1<sup>er</sup> décembre 2005 a droit, à son choix, à une évaluation de remplacement ».

Au cours de la semaine dernière, la plupart des mesures ont été annoncées aux étudiants. « Je peux vous dire que la situation n'a pas été facile, surtout pour les étudiants, qui ont vécu un stress particulier, mentionne M<sup>me</sup> Crago. Il y avait des inquiétudes relativement à la période des examens, les étudiants ne savaient pas ce qui les attendait. Mais heureusement, on peut dire que tout est en train de rentrer dans l'ordre. »

M.-R.S.



## Science politique

# La France et le Canada gèrent différemment le dossier des OGM

L'approche française de gestion intégrée accorde un plus grand rôle aux citoyens, observe **Éric Montpetit**

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la commercialisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) ne suscite pas, en Amérique du Nord, les remous qu'elle provoque en Europe. Au premier abord, on pourrait être porté à considérer la réaction européenne comme une guerre commerciale contre les producteurs américains.

« Ce n'est pas une question économique ni politique puisqu'il y a autant de producteurs d'OGM en Europe, rétorque Éric Montpetit, professeur au Département de science politique. Il s'agit plutôt de cultures divergentes de gestion des risques. »

C'est ce qu'il a développé au colloque organisé le 30 novembre dernier par la Chaire Jean-Monnet en intégration européenne et portant sur la sécurité alimentaire en Europe et au Québec.

### La division du travail

Spécialiste en analyse de politiques publiques, Éric Montpetit a étudié les diverses lois réglementant les OGM aux États-Unis, au Canada, en France et en Angleterre. Les différences marquées qu'il a observées entre les politiques nord-américaines et européennes ont attiré son attention sur le mode de gestion des risques propre aux deux continents.

« On pourrait penser que les préoccupations démocratiques sont plus fortes en Europe, mais la rhétorique démocratique est la même en Amérique, dit-il. L'explication est du côté de la culture de gestion, qui possède ses mécanismes de transformation et de transmission. »

Au Canada, la gestion des risques alimentaires repose sur la logique de la division du travail, chaque étape relevant d'un spécialiste particulier : la détermination du risque est du ressort exclusif des scientifiques, l'évaluation de la dangerosité du risque appartient aux ges-

tionnaires et aux fonctionnaires qui appliquent des normes de risque acceptable définies politiquement et l'information au public est l'affaire des communicateurs.

L'ensemble du processus s'appuie sur une approche purement rationnelle de la gestion et sur l'idée que la science est productrice de vérités. « On se fie sur le fait que les scientifiques vont nous dire ce qu'il en est », souligne le professeur.

À la fin des années 90, le Canada a créé le Comité consultatif sur la biotechnologie afin de faire une place au public dans la gestion des risques. Mais cet aménagement s'est instauré en conformité avec la culture de gestion rationnelle, c'est-à-dire en confinant le public à l'étape des risques acceptables et en laissant aux spécialistes le soin de déterminer si un produit constitue un danger ou non.

### L'approche intégrée

En France, la valorisation de la bonne chère fait partie des mœurs, mais ce n'est pas ce qui explique l'attitude différente à l'égard des OGM. « La gestion des risques alimentaires est plutôt basée sur une culture de l'unité, a noté Éric Montpetit. On ne considère pas la science comme porteuse de vérités universelles et l'on favorise l'intégration des divers partenaires à la gestion des risques. »

La Commission du génie biomoléculaire (CGB), dont le mandat est d'évaluer, au cas par cas et avant toute autorisation de commercialisation, les risques pour la santé publique liés aux OGM, est un exemple de cette culture de gestion intégrée. Dès sa création en 1986, la CGB était composée de scientifiques, d'avocats, de parlementaires, de représentants des consommateurs et de groupes environnementaux.

Avec la crise de la vache folle et le scandale du sang contaminé, la confiance des Français envers l'autorité morale des milieux scientifiques a été ébranlée et le public a réclamé plus de participation à la gestion des risques alimentaires.

Cible de critiques, la CGB a dû faire plus de place à la diversité des points de vue sur les OGM et a adopté le principe du débat contradictoire avec comptes rendus de séances accessibles au public.

« Les membres de la CGB peuvent présenter des rapports minoritaires ou des avis contradictoires s'ils jugent qu'il existe des risques, une chose qui semble impensable au Canada », affirme le politologue.

Le Canada a aussi connu sa crise du sang contaminé, mais la crise a été gérée ici selon la gestion rationnelle : « Rien n'a été mis en cause, il n'y a pas eu de confrontations entre les scientifiques et le génie biomédical a continué de dominer le processus de gestion », signale Éric Montpetit.

À son avis, l'évolution du processus français a été possible parce que la culture de gestion était déjà gouvernée par une approche intégrée plutôt que par une approche segmentée selon les niveaux de spécialisation et de responsabilité. « La culture de l'unité a pu se transformer pour accommoder la pression de démocratisation, indique-t-il. Cet élément a contribué à creuser le fossé entre l'Europe et l'Amérique du Nord sur les OGM. »



Éric Montpetit

Daniel Baril

## Enjeux de la génétique

# Gilles Bibeau reçoit le prix Jean-Charles-Falardeau

Rare ouvrage du genre en français, *Le Québec transgénique* trace un tableau global de l'industrie québécoise du gène

« La génétique se fait communautaire », titrait *Le Devoir* le 20 août dernier; « Des médicaments personnalisés et très ciblés », lançait *La Presse* le 9 octobre; « Des chercheurs suisses identifient un "gène du sommeil" », informait La presse canadienne quelques jours plus tôt. Décidément, les progrès récents de la génomique font les manchettes.

Quand ce n'est pas la découverte du gène de ceci ou de cela, ce sont les retombées médicales de la génétique qui sont invoquées en raison des espoirs suscités. Mais rarement l'économie et la politique du gène font la première page des journaux, selon Gilles Bibeau.

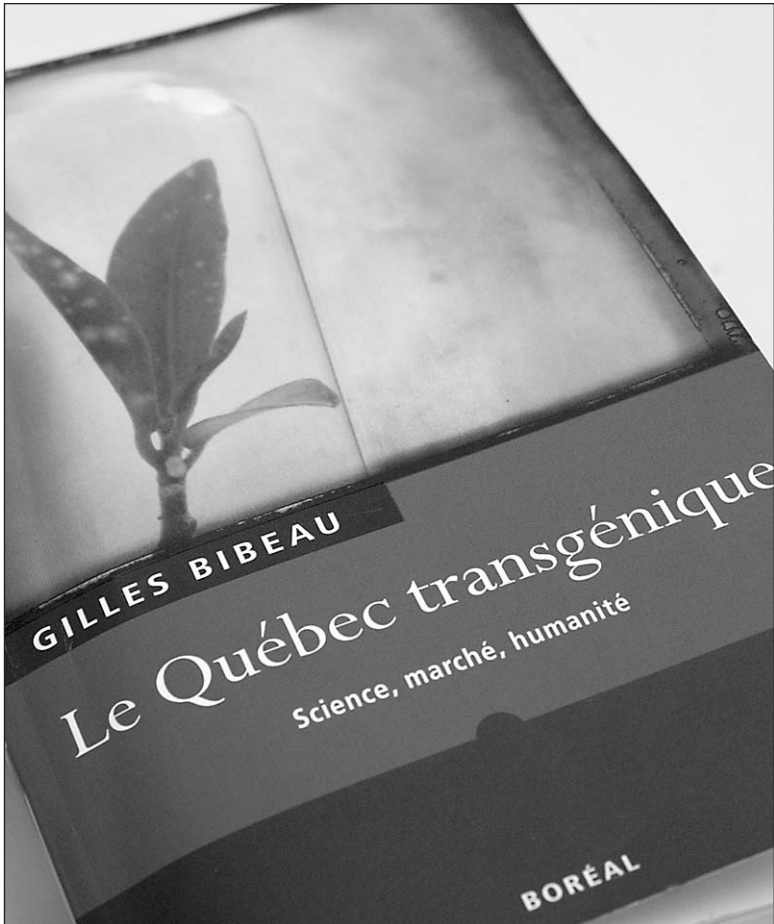
Professeur au Département d'anthropologie et auteur d'un ouvrage majeur sur la question, il estime que ces sujets seront de plus en plus débattus dans l'avenir. Signe de cet intérêt grandissant, de nombreux jeunes chercheurs en sciences humaines et en santé publique s'intéressent à cet objet de recherche. « Nous sommes entrés dans une des périodes les plus excitantes de l'histoire intellectuelle de l'humanité; nous sommes arrivés à un tournant qui peut soit nous amener à mieux contrôler les lois de la nature, soit nous faire basculer dans l'hubris de la toute-puissance », affirme l'anthropologue dans *Le Québec transgénique : science, marché, humanité*, une étude sur l'impact de la génétique dans nos vies.

Publié l'année dernière aux Éditions du Boréal, l'ouvrage vient d'être primé par la Fédération canadienne des sciences humaines, qui a décerné à son auteur l'un des quatre prix 2005 destinés aux meilleures publications en sciences humaines et sociales parues avec l'appui du Programme d'aide à l'édition savante. *Le Québec transgénique* est l'un des rares livres d'importance en français consacrés à la génoprotéomique, pour reprendre l'expression du lauréat du prix Jean-Charles-Falardeau.

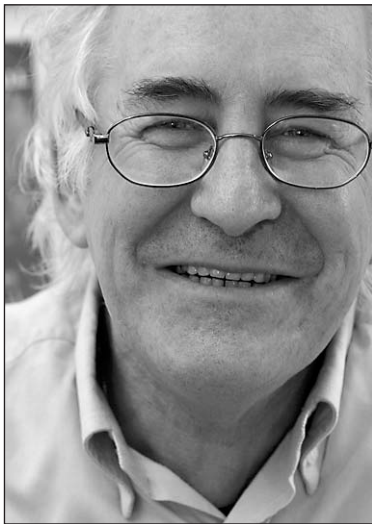
Il s'agit d'« un volumineux travail, extrêmement instructif à plus d'un titre », estime son collègue de l'UdeM, Jean-Claude Muller. Le chercheur Éric Gagnon, de l'Université Laval, accueille lui aussi ce volume avec des éloges dans un compte rendu diffusé sur le site Érudit. C'est une référence désormais incontournable, d'après lui.

### Des petits pois de Mendel jusqu'au séquençage du génome humain

« Très bon narrateur, Gilles Bibeau raconte l'histoire de la recherche, des préoccupations scientifiques et industrielles, des alliances, des rivalités et des orientations prises par des entreprises, de l'élaboration et de la transformation des programmes de recherche », écrit Éric Gagnon. À son avis, la particularité du livre



Les connaissances en génétique ont fait un bond spectaculaire depuis 15 ans, rappelle le professeur Gilles Bibeau, mais au-delà des percées médicales il faut réfléchir sur les enjeux qui ne manqueront pas d'influer sur notre vie quotidienne.



Gilles Bibeau

est qu'il présente une vision d'ensemble du phénomène. « M. Bibeau a ramassé et réussi à articuler tous les éléments scientifiques, politiques et éthiques du débat soulevé par la génétique, commente-t-il, de manière à l'élargir et à l'élever. »

Le lancement en 2004 de cet ouvrage de 454 pages a été l'aboutissement d'un travail de plus de quatre années qui a pris des proportions insoupçonnées. « Lorsque j'ai commencé mon étude, confie M. Bibeau, j'envisageais une recherche plus modeste. Au départ, je voulais simplement étudier ethnographiquement le travail effectué dans un laboratoire de génoprotéomique. Mais l'ampleur de la recherche dans ces domaines et les problématiques qui y sont liées ne peuvent être expliquées par le simple et légitime désir de connaître. »

Des petits pois de Mendel jusqu'au séquençage du génome humain en passant par la double hélice de Crick et Watson, l'anthropologue résume dans les deux premiers chapitres l'histoire de la génétique. Il propose ensuite un tableau global de l'industrie québécoise du gène. En amenant ses lecteurs dans le monde de l'infiniment petit, il parvient à expliquer les enjeux qui ne manqueront pas d'influer sur leur vie quotidienne.

« Nous sommes entrés dans une des périodes les plus excitantes de l'histoire intellectuelle de l'humanité; nous sommes arrivés à un tournant qui peut soit nous amener à mieux contrôler les lois de la nature, soit nous faire basculer dans l'hubris de la toute-puissance. »

Parmi les chapitres les plus percutants, le quatrième met en relation les bio-industries, les deux paliers de gouvernement et les compagnies pharmaceutiques alors que le cinquième expose les problèmes de la généthique, notamment les dérives possibles de l'utilisation croisée des documents généalogiques et des fiches médicales réunies dans les génobanques. « Que feront les assureurs avec de tels renseignements? Les recherches de dépistage génétique des maladies sont-elles, comme il est proclamé, axées sur la santé ou plutôt sur les revenus? » s'interroge Gilles Bibeau, qui se dit surpris, mais très heureux, de l'honneur qui lui échoit.

« Cela fait presque oublier les coups de téléphone de protestations et les menaces judiciaires que j'ai reçues à la suite de la publication de mon ouvrage », souligne-t-il en riant.

Dominique Nancy

Gilles Bibeau, *Le Québec transgénique : science, marché, humanité*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004, 454 p., 29,95 \$.



## Recherche en pédiatrie



Le Dr Sylvain Chemtob est titulaire d'une chaire en périnatalogie.

# Les gras trans peuvent être produits à l'intérieur de l'organisme

Le stress oxydatif causé par certaines maladies peut entraîner la **production de gras trans**

Une étude de l'équipe du Dr Sylvain Chemtob, pédiatre au centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine et professeur à la Faculté de médecine, est rapportée dans l'édition de décembre de la revue *Nature Medicine*. Ses découvertes récentes dans le traitement de la rétinopathie du prématuré, une affection qui se caractérise par une immaturité des petits vaisseaux rétiniens et dont la plus redoutable conséquence est la cécité, « ouvrent une voie à la prévention des accidents vasculaires cérébraux, du diabète, de l'athérosclérose et des maladies coronariennes », signale le communiqué publié par l'Hôpital.

L'étude des chercheurs du CHU Sainte-Justine démontre les effets néfastes des gras trans sur les vaisseaux sanguins et leurs répercussions dans l'apparition de certaines affections. « C'est la première fois qu'on obtient une preuve que la production de gras trans peut se faire à l'intérieur de l'organisme sous l'action du stress oxydatif causé par quelques maladies », souligne le Dr Chemtob.

Auparavant, leurs travaux, dont la revue *Science* a fait men-



Les découvertes du Dr Chemtob dans le traitement de la rétinopathie du prématuré sont prometteuses pour le traitement de plusieurs maladies.

tion en 2002, leur avaient permis de cerner bon nombre de processus biochimiques qui déterminent le développement d'artères et de veines saines. Les résultats de ces travaux ont également donné lieu à de nouveaux traitements pour améliorer la circulation sanguine vers les rétines encore en formation.

Plus particulièrement, le spécialiste de la rétinopathie du prématuré est reconnu pour avoir découvert qu'en inhibant les prostaglandines ou l'oxyde nitrique, deux substances produites chez le prématuré, on permet aux vaisseaux de retrouver leur capacité de contraction. « Ainsi, la régulation du débit sanguin dans la rétine des prématurés est meilleure et de nombreux cas de cécité sont de la sorte évités », indique le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en périnatalogie.

À en croire le reportage paru dans *Nature Medicine*, les dernières découvertes de l'équipe du Dr Chemtob sont tout aussi prometteuses. Grâce à elles, on connaît la voie par laquelle les acides gras trans agissent sur la circulation sanguine en détériorant

l'endothélium (les parois internes des artères) et en augmentant le taux de cholestérol, faisant ainsi croître les risques de syndrome métabolique, dont le diabète. « Une fois installées à l'intérieur de l'organisme, ces affections engendrent des lésions vasculaires qui sont à l'origine du stress oxydatif, explique le Dr Chemtob. Ce type de stress, qui touche l'ensemble des tissus et des métabolismes, participe à l'apparition d'un grand nombre de maladies, dont la rétinopathie du prématuré. »

En mettant au jour le facteur responsable de la production endogène de gras trans qui prédispose à la dégénérescence et à la mort vasculaires, l'équipe du Dr Chemtob a pressenti de nouvelles avenues dans le traitement des rétinopathies ischémiques et des encéphalopathies. Ces travaux pourraient aussi permettre de prévenir d'autres affections qui impliquent la perte de fonction vasculaire, notamment les accidents cérébrovasculaires, le diabète, l'athérosclérose et les maladies coronariennes.

Dominique Nancy

## Recherche en neurologie

# Les liens entre les gènes et l'ACV se raffermissent

Un certain nombre de **variantes génétiques** seraient liées à l'ACV lacunaire

Les prédispositions génétiques auraient une forte incidence sur le risque d'accident cérébrovasculaire (ACV), révèlent de nouvelles recherches. Les facteurs « courants » tels que l'hypertension ou le diabète ne compteraient que pour 50 % des risques de maladie vasculaire. Les résultats préliminaires de l'étude dirigée par le Dr Sylvain Lanthier, neurologue au Centre hospitalier de l'Université de Montréal et professeur adjoint à l'UdeM, indiquent que la recherche génétique permettrait de déceler de nouveaux facteurs de risque de l'accident cérébrovasculaire.

M. Lanthier et ses collègues en ont repéré un parmi un nombre possible de variantes génétiques (ou polymorphismes génétiques) liées à l'ACV lacunaire. Ce type d'ACV survient lorsqu'une maladie primaire des artères (les branches terminales d'une artère) est soudain compliquée par une thrombose (l'obstruction par un caillot). Le blocage a pour effet de créer de petits trous dans la matière grise du cerveau. Les ACV plus fréquents de type non lacunaire sont eux causés par des blocages de plus grands vaisseaux sanguins et occasionnent souvent des dommages plus visibles et une débilitation aigüe plus grave. Les ACV lacunaires sont néanmoins une source de préoccupations puisqu'ils ont tendance à se reproduire et leur effet cumulatif entraîne des troubles neurologiques et de la démence.

Le Dr Lanthier, qui est aussi chercheur clinique au Fonds de la recherche en santé du Québec, est parti de l'hypothèse que la viscosité ou l'épaisseur accrue du sang prédisposerait une personne aux thromboses, à l'occlusion des artères et aux ACV lacunaires. En étudiant la population québécoise francophone, il a découvert un lien entre l'accident cérébrovasculaire lacunaire et un polymorphisme du gène codant pour la fibrinogène, un facteur clé de coagulation du sang. « Si un polymorphisme génétique détermine qu'un type de sang est plus visqueux, nous saurions que le patient qui exprime ce polymorphisme pourrait être à plus grand risque de thrombose, de maladie coronarienne ou d'ACV », dit le

Dr Lanthier. Ses collègues et lui cherchent maintenant à valider ces résultats par une étude complémentaire des aspects génétiques de l'ACV lacunaire financée par le Canadian Stroke Consortium. Puisque ce gène permet d'éclaircir certains ACV inexpliqués, il est évident que davantage de recherches génétiques devraient être effectuées. « Car ce que nous savons aujourd'hui à propos de l'accident cérébrovasculaire, poursuit M. Lanthier, c'est que, dans la plupart des cas, il n'est pas causé par un seul gène, mais plutôt par plusieurs gènes liés à des facteurs acquis. »

La maladie coronarienne a fait l'objet de nombreuses recherches génétiques, dont le Dr Lanthier espère tirer profit pour éventuellement détecter davantage de gènes associés aux accidents cérébrovasculaires. « La population québécoise francophone est un sujet idéal pour la recherche en raison de son étroite homogénéité génétique. Cela s'explique par le nombre relativement faible de colons français qui se sont installés en Nouvelle-France et par l'isolement relatif dans lequel ont vécu plusieurs générations de leurs descendants, indique M. Lanthier. La majorité des francophones du Québec sont issus de quelque 7000 colons dont 3380 ont apporté 70 % du fonds génétique actuel. » Si une population migre et se mêle à d'autres, la variété génétique croît et il est plus difficile d'établir l'hérédité génétique. « Par conséquent, certains polymorphismes génétiques liés à l'ACV peuvent être plus fréquents et faciles à dépister dans la population canadienne-française », conclut-il.

Le Dr Lanthier prévoit être en mesure de découvrir d'autres gènes associés à l'accident cérébrovasculaire et ainsi de participer à la mise au point de thérapies de prévention. « Déceler les polymorphismes génétiques en question peut contribuer à l'élaboration de nouvelles approches thérapeutiques qui ciblent des mécanismes spécifiques de l'ACV. » En outre, il croit que ce travail se révélera particulièrement utile dans les cas où le patient n'a aucun des facteurs de risque traditionnels. « S'il s'agit d'un jeune patient avec des antécédents familiaux d'ACV, cela pourrait vouloir dire qu'il existe une condition génétique encore inconnue qui en serait la cause. » Il serait donc avantageux de pouvoir déterminer chez les patients quels sont les polymorphismes génétiques qui augmentent leur risque d'accident cérébrovasculaire.

Mais avant que ce diagnostic puisse exister, il faudra beaucoup plus de recherches sur les causes génétiques de l'ACV. Le Dr Lanthier précise que le lien génétique est un facteur de risque tout comme l'hypertension ou l'obésité, et non une bombe à retardement. Son espoir est d'être en mesure un jour de repérer les patients à prédisposition génétique d'ACV. « Mieux comprendre pourquoi tel patient plutôt qu'un autre pourrait subir un accident cérébrovasculaire et être capable de prévenir l'accident, voilà pourquoi mes recherches me tiennent tant à cœur. »

**Dauphine Dunlap**  
Collaboration spéciale



Le Dr Sylvain Lanthier

Source : Bulletin du Réseau canadien contre les ACV.





Lino Gianni Birri est le représentant des quelque 200 étudiants de troisième année au sein de l'association étudiante. Mais vous avez plus de chances de le croiser dans un hôpital que sur le campus de l'UdeM.

## Études et stress

# La vie trépidante d'un futur médecin

### Parallèlement à ses études, Lino Gianni Birri s'engage dans la vie étudiante

« Les étudiants en médecine vivent un stress extraordinaire et ils ne sont pas épargnés par les idées suicidaires, particulièrement en prémed [année préparatoire], où leur carrière se joue parfois sur deux examens. »

Voilà l'opinion de Lino Gianni Birri, actuellement en troisième année de médecine. Dès son arrivée à l'Université de Montréal en provenance du Collège André-Grasset, en 2002, l'étudiant a senti la nécessité de consolider un réseau d'entraide pour ses collègues en crise. Un problème méconnu. « Il existait déjà un groupe de mentors, soit des gens qui se tenaient disponibles pour faire de l'écoute active. Je n'ai fait que relancer cette initiative », signale l'étudiant de 22 ans.

L'idée était simple : établir et tenir à jour une liste de personnes prêtes à soutenir les étudiants qui traversent une mauvaise période ou qui doutent d'eux-mêmes. La relation peut se limiter à quelques conversations téléphoniques ou comprendre des rencontres régulières. Les mentors sont invités à suivre une formation sur la prévention du suicide.

Si Lino Gianni Birri n'a pas eu vent de cas de suicides chez les étudiants en médecine de l'UdeM au cours des dernières années, il se dit convaincu que « la détresse psychologique est une réalité chez eux, surtout dans des périodes d'examen. Il faut bien comprendre que plusieurs étudiants issus de familles de médecins sentent une pression familiale colossale. Mais cette pression n'est pas toujours évidente pour le monde extérieur. »

Le réseau d'entraide, qu'on peut joindre en passant par l'Association des étudiants et étudiantes en médecine (AEEMUM) au (514) 343-6111, poste 3198, n'est plus sous sa responsabilité. C'est Véronique Charest qui a pris la relève. Mais le jeune homme n'a pas pour autant délaissé son engagement parascolaire puisqu'il s'est occupé des derniers Jeux de la médecine, un festival qui a réuni 1900 étudiants des quatre facultés médicales québécoises et d'universités de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse. Il est aussi le représentant de sa promotion au conseil général de l'AEEMUM depuis deux ans.

#### Un stage à Trois-Rivières

Pour ce fils d'immigrants italiens, la pratique de la médecine ne correspond pas à un rêve d'enfant. Mais c'est un métier qu'il envisage avec beaucoup de plaisir maintenant.

À l'occasion de son stage en médecine familiale, le futur Dr Birri s'est rendu à Trois-Rivières, où l'Université de Montréal a ouvert récemment un nouveau campus. Pourquoi Trois-Rivières ? « Parce que je ne connaissais pas bien les régions autour de Mon-

tréal. Cela m'apparaissait une bonne occasion de les découvrir. »

En effet, difficile de trouver une meilleure façon de plonger dans la réalité humaine de la Mauricie. Visites à domicile, accouchements, soins d'urgence, rencontres de groupes d'adolescents, soins palliatifs... « Je peux dire que j'ai fait un tour d'horizon très instructif de la médecine en région », résume-t-il.

Dès son entrée à l'Université, l'aspirant médecin est placé en présence de patients et, même s'il est supervisé par un médecin d'expérience, il développe très tôt une relation directe avec des malades. « Je dois dire que j'appréhendais un peu cet aspect de la profession. C'est pourquoi je me destinais davantage à la recherche médicale qu'à la pratique. Mais j'ai changé d'opinion. Aujourd'hui, j'apprécie beaucoup ce contact humain », dit-il.

Les journées de l'externe sont pourtant bien remplies. Durant les stages en cardiologie ou en chirurgie, il s'efforce d'arriver à l'hôpital avant même le patron, qui est sur les lieux à 7 h. Parfois, les journées s'étirent jusqu'à 19 h 30... Sans compter les soirs de garde, une fois par semaine. Il faut alors demeurer à l'hôpital jusqu'à 22 h 30.

Malgré tout, le jeune homme n'a pas trop de mal à suivre ses cours. « Le programme est chargé, mais je ne me sens pas débordé », indique-t-il avec un sourire. L'une des forces de ce programme d'études, pour lui, est l'apprentissage par problèmes, qui rend la formation très concrète.

Le fait que les étudiants de l'Université de Montréal se soient classés premiers, pour la sixième année de suite, aux examens du Conseil médical du Canada place la barre haut pour les promotions ultérieures. Mais cette performance est aussi une bonne source de motivation, estime-t-il.

Mathieu-Robert Sauvé

## capsule science

### Le manque de soleil influe-t-il sur notre humeur ?

Il fait noir quand sonne le réveil, il fait noir au retour du travail. Le ciel est gris et ce n'est que le début de l'hiver. Soupir !

Si vous ressentez une grande envie de dormir, que vous avez tendance à manger plus que d'habitude et que votre énergie semble vous avoir abandonné, vous souffrez peut-être du trouble affectif saisonnier. Un trouble qui est lié à la diminution de la luminosité extérieure. Selon la World Medical Clinic, la luminosité passe de 100 000 lux en été à 1500 les journées d'hiver et cette variation modifie la sécrétion de la mélatonine, ce neuromédiateur du sommeil qui règle l'horloge interne de l'organisme. Pour les experts, la déprime hivernale peut se transformer en véritable dépression majeure. À la difficulté de se lever le matin peuvent s'ajouter un interminable syndrome prémenstruel, l'impuissance, des troubles de la concentration, des difficultés relationnelles et sociales, voire une tendance à l'alcoolisme.

Loin d'être exceptionnel, le trouble affectif saisonnier toucherait jusqu'à 20 % des gens, selon l'*Encyclopédie médicale de la famille*. Probablement aussi vieille que l'espèce humaine, cette affection apparaît au début de la saison froide et dure jusqu'au printemps. « Il faut distinguer la dépression saisonnière,

une maladie documentée et reconnue par le DSM 4, et le simple cafard passager, signale Marie Dumont, directrice du Laboratoire de chronobiologie de l'Université de Montréal. Moi-même, je suis sensible à la baisse de luminosité, mais je n'ai jamais été atteinte de dépression saisonnière. »

Quand cette chercheuse en psychiatrie sent l'emprise du manque de soleil sur son humeur, elle procède à un traitement éprouvé : la photothérapie ou lumbinothérapie. Celle-ci consiste en une exposition à une lumière intense pendant au moins une demi-heure par jour. Et ça marche ? « Le taux d'efficacité de la photothérapie est d'environ 60 %, soit l'équivalent du taux de succès de la prise d'antidépresseurs », explique-t-elle.

Pour suivre ce traitement, le patient se place devant une source lumineuse d'environ un mètre carré, projetant quelque 10 000 lux. Il peut vaquer à certaines occupations à condition de ne pas s'éloigner trop de la lumière. « Après deux ou trois semaines, les symptômes disparaissent généralement », résume M<sup>me</sup> Dumont.

Le mécanisme d'action de cette immersion lumineuse n'a pas été formellement établi, dit l'*Encyclopédie médicale de la famille*. Mais on attribue à la photothérapie un effet préventif. Chez les gens à risque, une exposition à la lumière préviendrait donc l'apparition des symptômes.

Assez étrangement, les femmes sont plus sensibles que les hommes au trouble affectif saisonnier. Elles constituent trois cas sur quatre. De plus, il semble que le trouble disparaisse subitement à la ménopause. « Question d'hormones, sans doute », lance M<sup>me</sup> Dumont.

Dans les années 90, la chercheuse s'est penchée sur ce sujet dans une étude sur le syndrome saisonnier. Si elle a délaissé ce thème, elle continue de s'intéresser aux effets de la lumière sur la santé, notamment auprès des travailleurs de nuit et des personnes qui travaillent dans un milieu sombre.

Mathieu-Robert Sauvé

À la difficulté de se lever le matin peuvent s'ajouter un interminable syndrome prémenstruel, l'impuissance, des troubles de la concentration, des difficultés relationnelles et sociales, voire une tendance à l'alcoolisme.





# année internationale de la physique

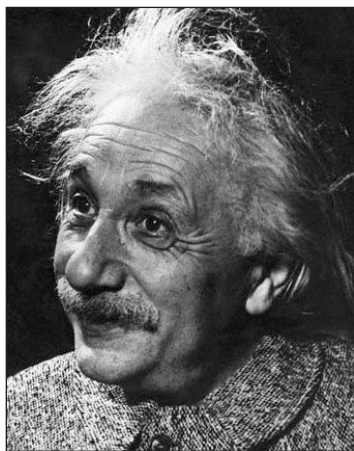
Pour cette dernière capsule de notre série marquant l'Année internationale de la physique, place aux étudiants à qui nous avons proposé, dans un concours, de décrire leur vision des grands défis de la physique du 21<sup>e</sup> siècle à la manière d'Henri Poincaré qui, à la fin du 19<sup>e</sup>, avait énoncé les problèmes auxquels serait confrontée la physique au siècle suivant. La lauréate du concours, Delphine Bouilly, signe ce texte. Nous profitons de l'occasion pour remercier la direction de Forum de sa pleine et entière collaboration dans la publication de ces capsules, lesquelles nous l'espérons auront permis aux lecteurs d'en apprendre un peu plus sur la physique et la recherche en cours au Département de physique.

Laurent J. Lewis, directeur



## Les grands défis de la physique du 21<sup>e</sup> siècle

L'an 2005, déclaré Année internationale de la physique par l'ONU et l'UNESCO, célèbre le centenaire d'une année des plus prolifiques. Il y a 100 ans, un jeune physicien nommé Albert Einstein publiait trois articles qui allaient jeter les bases d'une nouvelle physique : la relativité, la mécanique quantique et la théorie atomique, qui se sont révélées d'importants piliers de la physique moderne. Depuis, elle a évolué et a



Albert Einstein

construit sur ces fondations. Évidemment, les défis ont changé. Que nous réservent les prochaines années ? À quoi devra s'attaquer la physique pendant le prochain siècle ? Nous ne pouvons que spéculer...

La physique du siècle dernier a légué quelques problèmes encore irrésolus. En cosmologie, l'énigme de la matière sombre et de l'énergie sombre reste à élucider, de même que celle des tout premiers instants de l'Univers. En physique des particules, le modèle standard, qui décrit les particules subatomiques et leurs interactions, semble présenter quelques faiblesses qu'il faudra combler. Un grand défi serait d'arriver à l'unification des forces, la gravitation étant toujours décollée des autres forces, et ainsi fusionner la relativité générale et la théorie quantique en une seule et même théorie. De plus, certaines particules nécessaires à la validité du modèle, comme le graviton ou le boson de Higgs, n'ont pas encore été observées. Cette recherche est ac-

tuellement au centre de plusieurs grands projets internationaux, impliquant entre autres la construction du plus gros accélérateur de particules jamais conçu.

En physique de la matière condensée, les travaux sur l'infiniment petit – les nanotechnologies – sont en pleine effervescence et laissent entrevoir de nombreuses applications. Beaucoup de nouveaux matériaux inorganiques ou organiques, solides ou liquides sont explorés afin de découvrir des propriétés optiques ou électroniques particulières. De grands problèmes comme la recherche de supraconducteurs à des températures toujours plus hautes et le développement de l'ordinateur quantique restent aussi à l'ordre du jour. Plusieurs applications sont aussi envisagées en environnement et dans la recherche de nouvelles sources d'énergie. Pensons à la fusion nucléaire, qui n'a encore jamais été réalisée en laboratoire, ou encore à des technologies innovatrices pour capter l'énergie solaire. La physique des plasmas et la physique de la matière condensée semblent potentiellement fécondes dans cette voie.

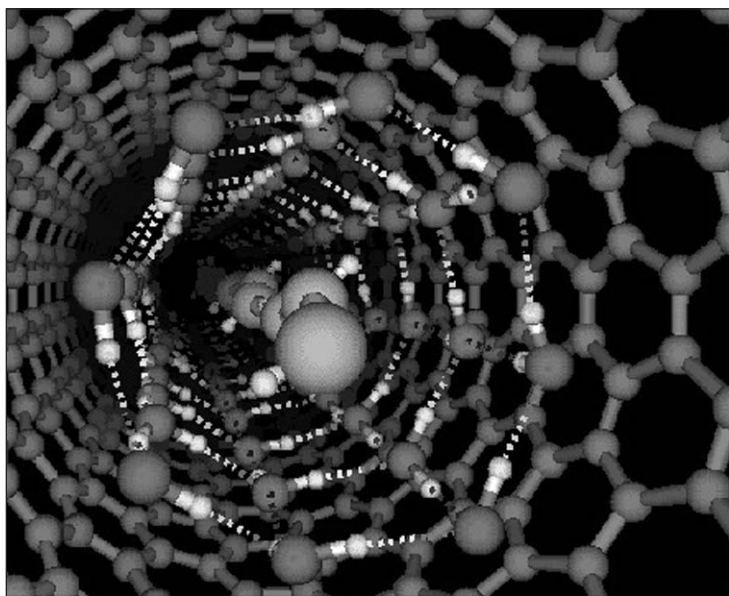
Un domaine est particulièrement prometteur : il s'agit des recherches sur les systèmes complexes ou organisés. La physique traitant d'objets ponctuels est un édifice maintenant solide. Mais la recherche sur les propriétés émergentes sur la complexité reste une avenue peu empruntée encore par la physique. La biophysique et la physique de la matière condensée, à l'aide des outils numériques et statistiques maintenant disponibles, commencent à s'attaquer à ce type de problèmes. Songeons aux réseaux de neurones, au repliement des protéines, au transport membranaire dans les cellules... ce sont des sujets pleins de promesses qui n'auraient jamais pu être traités par la physique d'il y a 100 ans. Faire le lien entre le bagage physique accumulé à ce jour et les propriétés de systèmes organisés, comme les molécules complexes ou éventuellement les tissus vivants, représente un défi fort intéressant.

Avec ses siècles d'histoire, la physique est un monument imposant de connaissances, et elle est passée à travers plusieurs révolutions conceptuelles depuis les philosophes de l'Antiquité jusqu'à l'ère Einstein. Nous venons de survoler les défis potentiels du prochain siècle à travers les différentes branches de la physique... mais peut-être que de nouvelles voies complètement inattendues s'ouvriront et viendront enrichir notre compréhension du monde qui nous entoure.

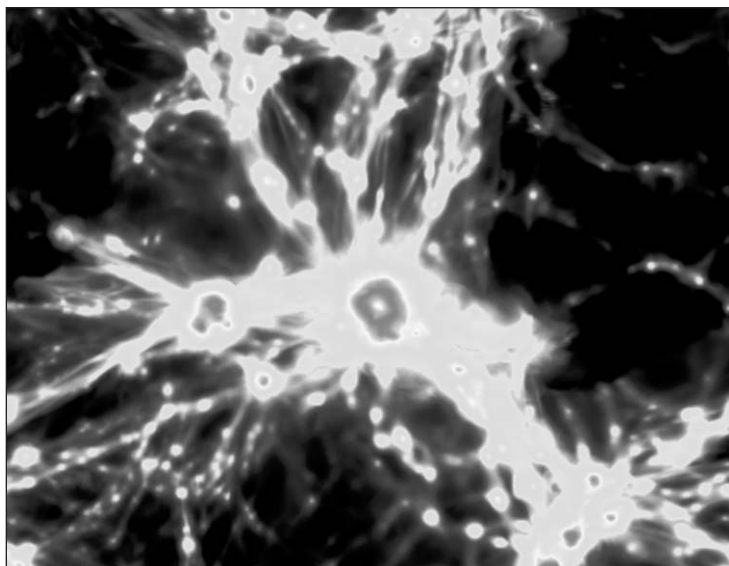
Travaillons à ce que la physique nous surprenne encore !

Delphine Bouilly

Étudiante au baccalauréat en physique  
Collaboration spéciale



Molécules d'eau confinées à l'intérieur d'un nanotube de carbone (reproduites avec la permission de l'American Institute of Physics et Kolesnikov et coll.)



Simulation numérique de la densité d'un gaz de matière sombre (reproduite avec la permission de Paul Bode, de l'Université de Princeton)

## Des négociations longues et ardues pour les professeurs

Forum ouvre ses pages au Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal en publiant une série de capsules sur l'histoire de ce syndicat, à l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Jusqu'à la négociation de cette année, les professeurs de l'Université de Montréal ont résisté à la tentation de faire grève pour faire valoir leurs revendications. Cependant, d'avoir repoussé cet ultime moyen de pression ne signifie pas pour autant que les négociations antérieures de leur convention collective se sont déroulées dans le calme et l'harmonie. Au contraire, elles ont plutôt eu tendance à susciter la frustration et surtout à s'éterniser.

La préoccupation principale du syndicat des professeurs accrédité en 1975 (SGPUM) est bien sûr la négociation d'une première convention collective de travail qui prend plutôt la forme d'une « miniconvention » d'une seule année. Elle ne comporte que des clauses syndicales minimales et un redressement de la rémunération. La structure salariale reprend celle en vigueur depuis 1960 avec les rangs académiques que nous connaissons et une échelle supérieure propre au personnel médical.

La négociation complète de la première convention survient en 1977 avec une contrainte importante cependant, puisque les deux parties s'entendent pour qu'elle tienne compte des décisions prises relativement au travail et à la carrière professorale par l'Assemblée universitaire depuis sa création, en 1967. Au départ de la négociation, le Syndicat veut notamment mieux définir les quatre tâches du professeur et ne plus lier la permanence à l'agrégation comme c'est le cas à l'UQAM, où la permanence survient quatre ans après l'embauche. L'entente conclue conserve à peu près le statu quo en ce qui touche à la définition de la tâche professorale et l'administration refuse de séparer la permanence de l'agrégation. Les augmentations de rémunération accordées sont conformes à la politique que les universités québécoises se sont donnée sous « l'inspiration » du gouvernement du Québec. Enfin, la convention prévoit la réouverture des négociations quant à la rémunération pour la dernière année de la convention ; elles s'étendront sur 15 mois en 1979 et 1980 pour finalement être reportées de guerre lasse à la négociation ultérieure.

Le renouvellement général de la convention pour les années 1981-1982 et 1983-1984 s'est déroulé rapidement (quatre mois) et il a vu l'inclusion dans l'unité de négociation des attachés de recherche. Sur le plan de la rémunération, le syndicat doit alors réaliser qu'il n'a aucune prise, car le gouvernement oblige l'administration de l'Université à suivre scrupuleusement les paramètres d'augmentation salariale établis pour les salariés des secteurs public et parapublic. Et ce n'est pas qu'aux augmentations que les professeurs doivent se plier, mais aussi aux gels, baisses de rémunération et faibles augmentations qui frapperont les salariés directs et indirects de l'État pendant les 15 années suivantes.

Ainsi les professeurs doivent-ils subir une réouverture

de leur convention en 1983 et 1984 pour que soit imposés une baisse de salaire et un gel de neuf mois. Les faibles redressements salariaux des trois conventions négociées de 1985 à 1993 s'alignent fidèlement sur ceux du secteur public. Et puis, en 1993, s'abat sur les professeurs comme sur tous les employés des organismes publics la loi 102, qui gèle les salaires pendant deux ans. Ce gel se poursuit en 1995-1996 suivi de compressions de un pour cent du salaire en 1996-1997 et 1997-1998. Ce n'est que pour les conventions de 2000 et 2003 que les hausses salariales pourront se distinguer de celles du secteur public. En fin de piste, sur les 20 ans où les professeurs ont été soumis au régime minceur du secteur public, la rémunération réelle, par exemple, du professeur agrégé au premier échelon (en tenant compte de l'inflation) a fondu de 24,4 % entre 1980 et 2000.

Comme la négociation véritable avec l'administration de l'Université s'est limitée pendant ces 20 années au seul plan normatif, on pourrait croire que les conclusions d'ententes en ont été facilitées. Il n'en est rien. Ainsi, il a fallu 10 mois au comité de négociation pour en venir à un accord pour la convention de 1985-1987 et 17 mois pour la convention de 1987 à 1991. Dans ce dernier cas, la négociation s'est terminée abruptement, après que les professeurs eurent refusé en assemblée de donner un mandat de grève à leur comité de négociation. La négociation suivante, en 1993, qui s'est étalée sur plus de deux ans, s'est terminée par l'imposition de la loi 102. Par la suite, il a fallu 11 mois de négociation pour parvenir à une entente en 1997, six mois en 2000 et huit mois en 2003. Au total, il y a eu relativement peu d'améliorations des clauses normatives des conventions de 1981 à 1997 si on les compare avec les conventions des professeurs de l'Université Laval. Un certain déblocage survient cependant lors des ententes de 1997, 2000 et 2003.

Sur le plan salarial, l'alignement des hausses de rémunération des professeurs sur celles du secteur public pendant une vingtaine d'années a eu pour effet de creuser un écart notable en défaveur des professeurs de l'Université de Montréal lorsqu'on compare leur rémunération avec celle de leurs collègues des autres universités canadiennes. Cette situation rend difficile le recrutement de professeurs de qualité et il y a danger de perdre des professeurs déjà embauchés. Fort conscient de cette problématique, l'administration de l'Université de Montréal estime que la rémunération de ses professeurs doit être concurrentielle avec celle offerte dans les autres établissements canadiens comparables. C'est pourquoi elle a reconnu avec le SGPUM dans la convention collective négociée en 2003 l'objectif de redresser les échelles salariales jusqu'à la moyenne des 10 plus grandes universités du pays.

Jacques Rouillard

Professeur du  
Département d'histoire



courrier du lecteur

# L'assurance privée en santé favorise les nantis

En juin dernier, la Cour suprême du Canada décidait que, en vertu de sa charte des droits et libertés de la personne, le Québec ne peut interdire l'assurance privée pour les services médicaux et hospitaliers. Quatre des sept juges de la Cour ont statué que l'interdiction de souscrire une assurance privée brime le droit d'obtenir des soins, dans la mesure où de longues listes d'attente peuvent porter atteinte à la santé, voire à la vie.

Les partisans de l'arrêt Chaoulli font grand cas du fait que, au Canada et au Québec, contrairement à ce qui se passe ailleurs, l'assurance privée ne peut pas couvrir les services médicaux et hospitaliers. En Europe et en

Australie, l'assurance privée cohabiterait avec d'excellents systèmes publics de santé. La proposition peut sembler séduisante, mais qu'en est-il exactement ?

## Le Canada et l'assurance privée

Les situations canadienne et québécoise se caractérisent par une couverture publique et universelle restreinte aux services médicaux et hospitaliers. D'autres pays sont plus généreux : par exemple, la Hollande, l'Allemagne et le Japon incluent les services de dépendance de longue durée.

La part du privé varie selon les pays. Au Québec, elle comptait en 2002 pour 30 % du total

des dépenses de santé. En France, la proportion comparable était de 24 %, en Allemagne de 22 %, au Royaume-Uni de 17 % et en Suède de 15 %. Les assurances privées ne couvrent qu'une partie encore plus petite des dépenses de santé. En France, 13 % des dépenses totales de santé sont couvertes par les assurances privées, 13 % en Allemagne et 11 % au Canada. Le Canada ne se distingue pas des autres pays quant à la part des dépenses totales de santé couvertes par l'assurance privée. Les compagnies d'assurance privée y trouvent autant leur compte qu'ailleurs. Le Canada se distingue seulement par la part restreinte des régimes privés dans la couverture des services médicaux et hospitaliers.

## La France et les tickets modérateurs

Le système de santé français est financé à partir de trois sources : un financement public par les cotisations obligatoires des travailleurs et des employeurs à la Sécurité sociale (« la Sécu »), un financement privé au moyen d'assurances complémentaires (à 60 % des mutuelles à but non lucratif) et finalement un paiement direct par les usagers (les « tickets » modérateurs). Le système est lourd, mais il vise à assurer une couverture universelle relativement complète. Les usagers doivent généralement payer une partie ou la totalité du coût des services qu'ils utilisent avant d'être remboursés par « la Sécu » et leurs mutuelles, ce qui constitue une barrière importante à l'accès aux soins.

Globalement les dépenses de santé en France (9,7 % du PIB en 2002) sont équivalentes à celles du Québec (10 % du PIB). À dépenses égales, la France dispose de plus de médecins dans une proportion de 65 % et de deux fois plus de lits hospitaliers que le Québec. Pourtant, malgré ces ressources, la pérennité du système et la qualité des soins inquiètent les Français. À cet égard, les titres des journaux sont révélateurs : « On rue dans les brancards, partout les services d'urgence sont au bord de l'explosion » (Les dossiers du *Canard enchaîné*, avril 2003), « Les listes d'attente atteignent parfois trois mois pour une consultation spécialisée » (Le Monde, novembre 2003), etc.

La présence de « tickets » modérateurs divers en France constitue une entrave à l'accessi-



Attendre son tour, une réalité de tous les jours dans les établissements de santé.

bilité et à l'équité sans pour autant permettre de résoudre les tensions du système. Si les Français bénéficient de plus de services pour leur argent que les Québécois, cela s'explique non pas par la concurrence et le secteur privé mais par des revenus inférieurs pour les médecins et tout le personnel de la santé. Une solution politiquement impensable dans le contexte québécois.

## Le Royaume-Uni et les listes d'attente

Le système de santé britannique permet à ceux qui en ont les moyens et l'envie (de 10 à 15 % de la population) de payer directement, ou par l'intermédiaire d'une assurance privée, les soins obtenus de pourvoyeurs privés. Ces dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses totales de santé. Toutefois, la Grande-Bretagne est depuis des années aux prises avec des problèmes majeurs de listes d'attente.

Malgré les efforts du gouvernement conservateur, au pouvoir de 1979 à 1997, pour réduire l'attente dans le système public en s'appuyant sur le système privé, les listes d'attente ont connu une croissance ininterrompue pour atteindre un sommet en 1998, alors que plus de 2 % de la population totale y était inscrite. La durée moyenne d'attente était de 103 jours. Les études indiquent que de nombreux médecins ont utilisé la situation pour augmenter leurs revenus.

En revanche, depuis l'arrivée des travaillistes, les listes d'attente ont chuté de 35 %. Le temps moyen d'attente tourne autour de 80 jours. La solution : 5600 médecins et 18 000 infirmières de plus dans le système public, financé par une injection importante de fonds publics. En Grande-Bretagne, ce n'est pas le recours au privé qui a contribué à réduire l'attente pour les soins publics, mais un investissement accru dans le système public et la volonté de gérer avec plus de détermination les problèmes du système.

## L'Australie et le soutien gouvernemental à l'assurance privée

En 1998, le gouvernement libéral australien subventionne l'achat d'assurance privée avec pour objectifs de réduire les coûts de l'hospitalisation et de diminuer les listes d'attente. Cette politique s'accompagne d'une réglementation détaillée de l'industrie privée de l'assurance hospitalisation. La proportion d'Australiens qui adhèrent à un régime privé atteint 43 % ces dernières années, contre 30 % en 1998. Le coût total de cette réduction publique sur les primes d'assurance privée est d'environ

3 G\$ AU actuellement. Elle a crû substantiellement depuis 1999, alors qu'elle était de 2,1 G\$ AU.

En 1999, il y a eu diminution des dépenses publiques d'hospitalisation de seulement 800 M\$ AU. La différence entre le coût de la subvention publique à l'achat d'assurance privée et la baisse des dépenses publiques de santé atteint presque 1,3 G\$ AU. Ce montant représente une perte nette de ressources financières à consacrer aux hôpitaux publics. Ce qui n'a pas empêché les dépenses publiques totales et les primes d'assurance privée d'augmenter de 7 % par année au cours des trois dernières années.

L'effet sur les listes d'attente est à peu près nul. L'adhésion aux régimes privés d'assurance est surtout le fait des personnes à plus haut revenu. Les 30 % des plus riches des Australiens ont reçu la moitié de la subvention fiscale de 2,3 G\$ AU. Le gouvernement australien soutient avec l'argent du public le droit des plus riches à dépasser les files d'attente.

L'introduction de l'assurance privée en Australie a accru les coûts des services de santé, augmenté l'inégalité du financement des services de santé et n'a eu aucun effet observable sur l'efficacité des services.

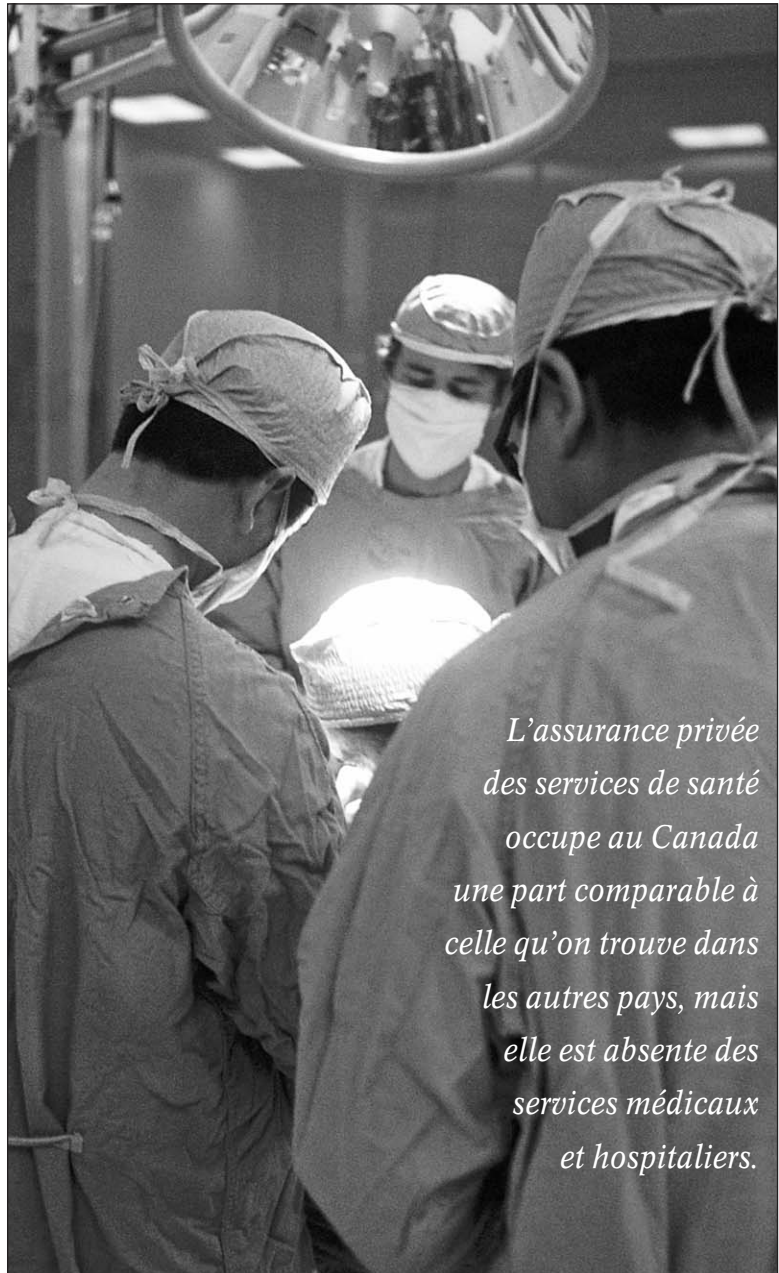
## Quels avantages ?

L'assurance privée des services de santé occupe au Canada une part comparable à celle qu'on trouve dans les autres pays, mais elle est absente des services médicaux et hospitaliers. Et la leçon à tirer des autres pays est la suivante : l'assurance privée favorise les favorisés. En France, ils sont les mieux assurés contre les « tickets » modérateurs ; en Australie, ils reçoivent le gros des subventions publiques pour l'assurance privée ; au Royaume-Uni, ils déjouent les files d'attente.

Ni les « tickets » modérateurs français ni l'assurance privée pour les soins hospitaliers en Australie et au Royaume-Uni n'ont réduit les listes d'attente. Dans ces deux pays, les médecins ont diminué leur offre de service dans le système public et, en Australie, l'argent est littéralement pompé des fonds publics vers les poches des plus aisés. L'autre leçon à tirer de ces expériences ? Pour régler le problème des listes d'attente, investissons dans le régime public.

**François Béland, André-Pierre Contandriopoulos, Damien Contandriopoulos, Régis Blais, Jean-Louis Denis, Paul Lamarche**

Chercheurs au Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de la Faculté de médecine



*L'assurance privée des services de santé occupe au Canada une part comparable à celle qu'on trouve dans les autres pays, mais elle est absente des services médicaux et hospitaliers.*

Les efforts déployés par les conservateurs britanniques entre 1979 et 1997 en s'appuyant sur le système privé n'ont pas donné les résultats escomptés.



L'introduction de l'assurance privée en Australie a accru les coûts des services de santé.



# calendrier déc.-janv.

## Lundi 12

### Présentations des étudiants du cours PBC 6051

Par ordre de présentation : Teodora Mihalache, étudiante à la maîtrise, Stéphanie Racette, étudiante à la maîtrise, et Jie Zhang, étudiante au doctorat. Activité organisée par le Département de pathologie et biologie cellulaire. Détails des séminaires sur le site <www.patho.umontreal.ca>.

**Pavillon Roger-Gaudry, salle N-833**  
(514) 343-6109 De 11 h à 12 h

### Différences mâle/femelle et régulation hormonale de la repolarisation cardiaque

Séminaire de Céline Fiset, de la Faculté de pharmacie. Organisé par le Groupe d'étude des protéines membranaires.

**Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120**  
(514) 343-7924 11 h 30

### Explaining Differential Social Welfare Performance Among Developed Democracies

Séminaire de Joe Oppenheimer, de l'Université du Maryland, et Norman Frohlich, de l'Université du Manitoba. Organisé par le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé.

**Au 1420, boul. du Mont-Royal**  
Salle 1374  
(514) 343-6185 De 12 h à 13 h

### Histoire de l'art : la Renaissance italienne

Bloc II : La Renaissance classique et le maniérisme en Italie. Troisième d'une série de trois rencontres avec Armelle Wolff. Organisée par Les Belles Soirées. Campus de Longueuil

Immeuble Port-de-Mer

101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209

(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h 30

### Differentiation and Dedifferentiation in The Drosophila Spermatogonial Stem Cell Niche

Conférence d'Erica Matunis, de la Johns Hopkins University School of Medicine (Baltimore). Organisée par l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.

**Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151**  
(514) 343-6111, poste 0916 16 h 30

## Mardi 13

### Pond Metacommunities : Observations and Experiments

Conférence de Karl Cottenie, de l'Université de Guelph. Organisée par le Département de sciences biologiques.

**Pavillon Marie-Victorin, salle D-201**  
(514) 343-6875 11 h 45

### Concert de l'Atelier de musique contemporaine

Conjointement avec le Cercle des étudiants compositeurs, sous la direction de Lorraine Vaillancourt.

**Au 220, av. Vincent-d'Indy**

Salle Claude-Champagne

(514) 343-6427 20 h

## Mercredi 14

### Le génie tissulaire : quelle catégorisation légale ?

Conférence de Thérèse Leroux, de la Faculté de droit. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine. Inscription obligatoire.

**Pavillon Maximilien-Caron**  
Salon des professeurs (salle A-3464)  
(514) 343-2138 12 h

### Conséquences de l'intégration des milieux de travail dans les chaînes de production transnationales pour le travail et l'emploi

Conférence de Gregor Murray, de l'École de relations industrielles. Organisée par le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM.

**Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 6450**  
(514) 343-7536 De 12 h à 16 h 45

### Face à la montée de la Chine, que doit faire le Québec ?

Conférence de Lynda Dumais, de HEC Montréal. Organisée par le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM.

**Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 6450**  
(514) 343-7536 De 13 h 30 à 15 h

### Autour de Steve Reich

Atelier de percussion de l'UdeM sous la direction de Robert Leroux et de Julien Grégoire.

**Au 220, av. Vincent-d'Indy**  
Salle Claude-Champagne  
(514) 343-6427 20 h

## Jeudi 15

### Hydrolyse ordonnée des nucléotides à la surface des cellules pour un contrôle efficace des fonctions vasculaires

Conférence de Jean Sévigny, de l'Université Laval. Organisée par le Département de pharmacologie.

**Pavillon Roger-Gaudry, salle N-425-3**  
(514) 343-6329 9 h

### Pseudomonas aeruginosa Acquires Biofilm Like Properties within Airway Epithelial Cells

Critique d'articles présentée par Cindy-Love Tremblay et Marie-Ève Charbonneau à l'occasion de l'atelier de recherche de la D<sup>re</sup> Ann Letellier. Activité organisée par la Faculté de médecine vétérinaire.

**Faculté de médecine vétérinaire**  
Saint-Hyacinthe, salle 2108  
(450) 773-8521, poste 8313 12 h

### De l'indice à la preuve médicale : l'altérité diabolique dans les traités démonologiques de la Renaissance

Conférence d'Hélène Hotton, du Département d'études françaises. Organisée par le Département d'études françaises.

**Pavillon Lionel-Groulx, salle C-9019**  
(514) 343-6223 16 h

### Travail horizontal / travail vertical

Conférence de Thomas Dommange. Organisée par le Département d'études françaises à l'intérieur du séminaire *Esthétique et économie politique* du professeur Éric Méchoulan.

**Pavillon Lionel-Groulx, salle C-9141**  
(514) 343-6787 De 19 h à 21 h



« Face à la montée de la Chine, que doit faire le Québec ? » se demandera Lynda Dumais le mercredi 14 décembre.

### L'État pharaonique et la guerre au Nouvel Empire : objectifs, stratégies, tactiques

Conférence de Michel Guay, de l'UQAM. Organisée par l'Association des études du Proche-Orient.

**Au 2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine**  
Salle 2077  
(514) 343-2059 19 h 30

## Vendredi 16

### Le rôle de Mvfr dans la communication intercellulaire chez Pseudomonas aeruginosa

Séminaire d'Éric Déziel, de l'Institut Armand-Frappier. Organisé par le Département de microbiologie et immunologie.

**Pavillon Claire-McNicoll, salle Z-245**  
(514) 987-5796 11 h 30

### Production de la diversité cellulaire au cours du développement de la rétine : rôle et mécanisme de la division cellulaire asymétrique

Séminaire de Michel Cayouette, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Organisé par le Centre de recherches en sciences neurologiques.

**Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120**  
(514) 343-6342 12 h

### Opéramania

*La femme sans ombre*, de Strauss. Production du Festival de Salzbourg (1992). Frais : 7 \$.

**Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421**  
(514) 343-6427 18 h

### Séminaire d'art vocal

Classes de Rosemarie Landry, Mark Pedrotti, Michael McMahon et Paul Stewart. En reprise à 20 h.

**Au 220, av. Vincent-d'Indy**  
Salle Claude-Champagne  
(514) 343-6427 18 h 30

## Samedi 17

### Les douze travaux d'Astérix

Pièce de théâtre pour enfants d'après l'adaptation de la bande dessinée d'Uderzo et Goscinny. Mise en scène de Louis-François Grenier. Entrée : 5 \$ pour les enfants et les étudiants de l'UdeM, 10 \$ pour le grand public. Organisée par le Service des activités culturelles. En reprise à 16 h et le 18 décembre aux mêmes heures.

**Pavillon J.-A.-DeSève**  
Centre d'essai (6<sup>e</sup> étage)  
(514) 343-6524 13 h

## petites annonces

**À louer.** Grand 7 1/2 très éclairé au 4690, avenue Kent (coin Victoria) à 2 min métro Plamondon, 20 min de l'UdeM, 4 chambres, très grand salon, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, 1350 \$/mois. Facilité de stationnement dans la rue. Info : (514) 917-4284.

**À louer.** Paris, appartement 3 1/2 joliment meublé. Maisons Laffite, chic banlieue ouest de Paris, jardin face forêt. 20 min du centre de Paris, par métro RER. À partir de 400 \$ semaine. Carlos et Huguette Derbez. Tél. :

(514) 355-5193. Répondeur 6 coups. Internet : <derbezcc@videotron.ca>.

**À vendre.** Bas de duplex, lumineux, spacieux (immeuble de 30' x 60'), rue Hudson (devant HEC), sous-sol fini, 4 chambres, 1 bureau, 3 salles de bain, salle de séjour, salle de lavage, garage, terrasse : 375 000 \$ ; (514) 737-4329.

**À vendre.** 2 tables à dessin professionnelles, 60 x 36 pouces, robuste base en métal inclinable, règle parallèle incluse. Info : (514) 266-4805 ou <superburn@yahoo.ca>.

**Pavillon J.-A.-DeSève, salle C-2524**  
(514) 343-6524 De 8 h 30 à 16 h 30

## Mardi 10

### Opéramania

*Il Turco in Italia*, de Rossini. Production de l'Opéra de Zurich (2002). Frais : 7 \$.

**Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421**  
(514) 343-6427 19 h 30

## Mercredi 11

### Les cellules souches de cordon ombilical : pour tous ?

Conférence de Francine Décary, de Héma-Québec. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine.

**Pavillon Maximilien-Caron**  
Salon des professeurs (salle A-3464)  
(514) 343-2138 12 h

### Concert-rencontre

Série « Au cœur des musiques improvisées ». Invités : Bernard Falaise, guitariste, et Marianne Trudel, piano.

**Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484**  
(514) 343-6427 17 h

### La clef des champs

Rencontre d'information : randonnées, visites et excursions pour découvrir, à peu de frais, les merveilles du vaste territoire québécois. Plusieurs sorties par trimestre sont prévues. Frais : 10 \$ pour les étudiants de l'UdeM, 20 \$ pour le grand public. Organisée par le Service d'action humanitaire et communautaire.

**Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2371**  
(514) 343-7896 18 h 30

## Jeudi 12

### La criminalité au Québec durant le vingtième siècle

Débat midi avec Marc Ouimet. Réplique de Stéphane Leman-Langlois. Organisé par le Centre international de criminologie comparée.

**Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4141**  
(514) 343-7065 De 11 h 45 à 13 h

### Coucher du soleil

Concert du Cercle des étudiants compositeurs. Ambiance acousmatique, rencontre sympathique.

**Au 220, av. Vincent-d'Indy**  
Foyer de la salle Claude-Champagne  
(514) 343-6427 16 h

### Métier, étudiant : gestion du temps

Atelier gratuit du Service d'orientation et de consultation psychologique.

**Au 3200, rue Jean-Brillant**  
(514) 343-6853 De 17 h à 18 h 15

## Vendredi 13

### Opéramania

Série spéciale : « La voix chez Mozart » (partie II). Frais : 10 \$.

**Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421**  
(514) 343-6427 19 h 30

**Recherchés.** Participants pour étude de sur la lumière. Laboratoire de chronobiologie, Hôpital du Sacré-Cœur. Hommes et femmes, non fumeurs, âgés de 20 à 35 ans. 16 jours consécutifs au Laboratoire (de 8 h 45 à 19 h). Compensation : 1040 \$. Info : (514) 338-2222, poste 2517, option 3.

**Recherchés.** Étudiants (M.A.-Ph. D.) avec formation en politique publique ou plaider en services de santé pour travailler à temps partiel (6 h/sem.) comme assistants de recherche à une étude longitudinale sous le patronage de l'Université McGill au Centre de développement Yaldei. Connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit). Envoyer votre curriculum vitae à <ddamar@sympatico.ca>.

## Heure de tombée

L'information à paraître dans le calendrier doit être communiquée par écrit au plus tard à **11 h le lundi** précédant la parution du journal.

Par courriel : <calendrier@umontreal.ca>

Par télécopieur : (514) 343-5976

Les pages de *Forum* sont réservées à l'usage exclusif de la communauté universitaire, sauf s'il s'agit de publicité.



# postes vacants

## Médecine vétérinaire

### ANESTHÉSIOLOGIE

La **Faculté de médecine vétérinaire** est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur dont le principal défi sera d'assurer la relève professorale en anesthésiologie.

**Fonctions.** Enseignement aux trois cycles en anesthésiologie et formation continue des vétérinaires; participation à l'enseignement clinique au service à la clientèle du centre hospitalier universitaire vétérinaire (généralement 50 % de la tâche); participation au service de garde en dehors des heures courantes, les fins de semaine et les jours fériés; élaboration d'un thème de recherche indépendant ou en collaboration dans le domaine de l'anesthésiologie.

**Exigences.** Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine vétérinaire, avoir terminé une résidence en anesthésiologie et être diplômé de l'American College of Veterinary Anesthesiologists (ACVA) ou être

admissible aux examens dudit collège. Les dossiers des titulaires d'un diplôme de l'European College of Veterinary Anaesthesia seront considérés et ces personnes devront éventuellement obtenir leur certificat de l'ACVA dans un délai de trois ans. Les candidates et candidats doivent avoir une formation en recherche (maîtrise ou doctorat) ou des réalisations pertinentes à leur actif. Ils doivent posséder une connaissance suffisante de la langue française (écrite et parlée) ou être déterminés à l'apprendre. La personne choisie devra obtenir un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec au moment de son engagement.

**Traitement.** L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

**Date d'entrée en fonction** Après le 1<sup>er</sup> juin 2006 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre décrivant leurs champs d'intérêt en recherche et leurs objectifs de carrière, leur curriculum vitae ainsi que les coor-

données de trois professionnels susceptibles de fournir une lettre de recommandation, *au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2006*, à l'adresse suivante :

Directeur du Département de sciences cliniques  
Faculté de médecine vétérinaire  
Université de Montréal  
C.P. 5000, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 7C6  
Tél. : (450) 773-8521, poste 18253  
Télec. : (450) 778-8158  
simone.belisle@umontreal.ca  
www.medvet.umontreal.ca/departements/SciencesCliniques.html

Le processus d'examen des candidatures se prolongera après cette date si aucune d'entre elles n'a été retenue.

### IMAGERIE MÉDICALE

La **Faculté de médecine vétérinaire** est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur dont le principal défi sera d'assurer la relève professorale en imagerie médicale.

**Fonctions.** Formation des étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle (internes et résidents) en imagerie médicale et formation continue des vétérinaires. Le service clinique représente approximativement 55 % de la tâche. La recherche comprend des activités créatives appliquées au domaine de l'imagerie médicale.

**Exigences.** Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine vétérinaire et être diplômé de l'American College of Veterinary Radiologists ou être admissible aux examens dudit collège. Les dossiers des titulaires d'un diplôme de l'European College of Veterinary Diagnostic Imaging seront aussi considérés.

Les candidates et candidats doivent avoir des aptitudes démontrées pour l'enseignement, un intérêt clinique et avoir réalisé des activités pertinentes en recherche.

Une préférence sera accordée aux personnes possédant une expérience clinique et une formation en recherche (maîtrise ou doctorat).

Elles doivent également avoir une connaissance suffisante de la langue française (écrite et parlée) ou être déterminées à l'apprendre.

La personne choisie devra obtenir un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec au moment de son engagement.

**Traitement.** L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

**Date d'entrée en fonction** Après le 1<sup>er</sup> juin 2006 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre décrivant leurs champs d'intérêt en recherche et leurs objectifs de carrière, leur curriculum vitae ainsi que les coordonnées de trois professionnels susceptibles de fournir une lettre de recommandation, *au plus tard le 15 février 2006*, à l'adresse suivante :

Directeur du Département de sciences cliniques  
Faculté de médecine vétérinaire  
Université de Montréal  
C.P. 5000, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 7C6  
Tél. : (450) 773-8521, poste 18253  
Télec. : (450) 778-8158  
simone.belisle@umontreal.ca  
www.medvet.umontreal.ca/departements/SciencesCliniques.html

Le processus d'examen des candidatures se prolongera après cette date si aucune d'entre elles n'a été retenue.

*Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ces annonces s'adressent aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.*

# le babillard

## Accès élargi aux logiciels de gestion bibliographique

Vous pensiez acheter prochainement un logiciel de gestion bibliographique ou encore en faire la demande au père Noël ? Ce n'est plus nécessaire ! La Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) et la Direction des bibliothèques sont heureuses d'offrir à l'ensemble de la communauté universitaire, à compter du mois de février prochain, l'accès aux quatre logiciels de gestion bibliographique que sont EndNote, WriteNote, ProCite et Reference Manager.

Ces outils permettent entre autres de gérer sa documentation en créant des bases de données bibliographiques personnelles, d'importer des références de diverses sources, d'intégrer ces références à l'intérieur de textes et de produire des bibliographies automatiquement.

Les bibliothèques continueront d'assurer le soutien à l'utilisation d'EndNote et ce soutien sera également disponible pour WriteNote, logiciel qui fournit des fonctionnalités similaires dans un environnement Web.

Les logiciels EndNote, ProCite et Reference Manager seront accessibles à partir de la logithèque de la DGTIC. Il vous sera possible d'installer sur vos ordinateurs personnels ces logiciels qui pourront faciliter vos activités d'étude, d'enseignement et de recherche. Quant à WriteNote, l'accès se fera directement sur le Web.

Surveillez le site des bibliothèques pour l'annonce détaillée à venir en février, lorsque ces outils seront à votre disposition : <www.bib.umontreal.ca>.

## Bourse de l'ADOQ à Maude Larivée

Maude Larivée, étudiante de quatrième année en orthopédagogie à la Faculté des sciences de l'éducation, a remporté la bourse Magalie-Vincent, de la Fondation de l'Association des orthopédagogues du Québec (ADOQ). Les buts de la Fondation sont de soutenir les études de premier cycle en orthopédagogie, de contribuer à la recherche et de faciliter l'accès aux services en orthopédagogie. D'une

valeur de 2000 \$, le prix est constitué en parts égales d'une bourse d'études et de matériel pédagogique. Les candidats doivent être engagés dans la communauté indépendamment de leurs obligations universitaires. Maude Larivée a travaillé au Camp Papillon, un centre pour handicapés physiques et intellectuels, ainsi qu'à la Fondation IntégrACTION, un service de répit pour aidants naturels.

## Philippe Couillard à la Faculté de pharmacie



De gauche à droite, Huy Ong, Morris Goodman, Jean-Maurice Weibel, Jean Coutu, Marie-Christine Jones et Philippe Couillard.

Le 24 octobre dernier, les étudiants de la Faculté de pharmacie ont reçu Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, venu souligner leur installation dans le pavillon Jean-Coutu.

Plus d'une centaine d'étudiants et des invités de marque tels que Jean Coutu, Morris Goodman et Michel Saucier s'étaient rassemblés pour entendre le ministre Couillard, le recteur Luc Vinet, l'administrateur exerçant les fonctions de doyen Huy Ong, ainsi que Jean-Maurice Weibel et Marie-Christine Jones, représentants respectivement des étudiants de premier cycle et des étudiants des cycles supérieurs.

M. Ong a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement MM. Coutu et Goodman, pharmaciens diplômés en 1953 : « L'existence de ce pavillon n'aurait pas été possible sans votre vision et votre générosité. Vous avez cru en votre

profession et nous avez permis d'avoir cet environnement des plus enviables pour former les générations de pharmaciens à venir et accomplir ainsi notre devoir envers la collectivité au Québec. »

Pour sa part, le ministre s'est dit préoccupé par la pénurie de pharmaciens qui sévit notamment en milieu hospitalier. Il a mentionné à quel point le pharmacien était un professionnel important dans le secteur de la santé.

## Un prix en histoire

Ingo Kolboom, titulaire de la Chaire Études sur la France et la Francophonie à l'Université de Dresde et professeur associé au Département d'histoire, vient de recevoir des mains du premier ministre Jean Charest l'insigne de l'Ordre national du Québec. La cérémonie a eu lieu le 7 décembre à la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement, à Québec.

## La quête du savoir c'est l'affaire de tous, faites un don

Fonds de développement  
(514) 343-6812  
www.fdev@umontreal.ca

Université   
de Montréal

## À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Département de sociologie, grand conventum des diplômés

Le Département de sociologie célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation. À cette occasion, de nombreuses activités sont organisées, dont le premier conventum des diplômés du Département, qui se déroulera le 23 mars 2006. Il sera précédé d'une célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire en après-midi.

Ces retrouvailles auront lieu parallèlement à un colloque internatio-

nal intitulé « Nouveaux clivages sociaux, nouvelles formes de solidarité », qui se poursuivra jusqu'au 25 mars. Plusieurs conférenciers du Québec et de l'étranger discuteront des grands clivages tels que racisme et multiculturalisme, inégalités économiques et exclusion, genre, frontières symboliques et société civile et citoyenneté.

À titre de diplômé du Département de sociologie, vous êtes cha-

leureusement invité à valider vos coordonnées à l'adresse <josee.la fortune@umontreal.ca> afin de recevoir l'invitation au conventum.

Pour plus d'information sur les activités du 50<sup>e</sup> anniversaire, consultez le site Web du Département au <www.socio.umontreal.ca> ou composez le (514) 343-6620.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre !

## PROFESSEURS D'ANGLAIS / FRANÇAIS

Pour enseigner dans les locaux de nos clients corporatifs dans les régions de Montréal, Joliette, Laval, St-Hyacinthe et Québec.

Temps partiel

### Recherchons candidats(es) :

Dynamiques  
Professionnels(les)  
Créatifs(ves)

Possédant un diplôme universitaire

### Faire parvenir votre curriculum vitae avec

2 références d'emploi

et une lettre de présentation à :

[apply@languageservices.com](mailto:apply@languageservices.com)



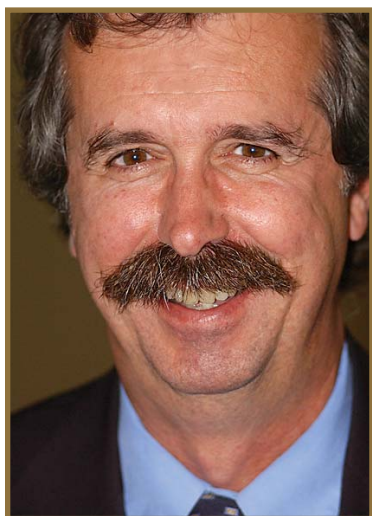


L'Atelier de percussion de la Faculté de musique présente un concert inusité.

« Les œuvres de Steve Reich valent autant comme expérience de concert que comme discipline. Pour l'auditeur comme pour le musicien, c'est vraiment une aventure ! »

## Atelier de percussion

# Un concert consacré à Steve Reich



Robert Leroux

Des **extraits du concert** seront ultérieurement présentés dans des cégeps et des écoles secondaires

L'Atelier de percussion de la Faculté de musique vit une période de grand dynamisme. Sous la codirection de Julien Grégoire et de Robert Leroux, professeurs de percussion, ce groupe formé d'étudiants des premier et deuxième cycles présente, le 14 décembre, un concert entièrement consacré à Steve Reich. Ce compositeur américain, né en 1936, connaît un immense succès grâce à une musique qualifiée de « minimaliste », fondée sur la transformation lente et graduelle de cellules simples. L'attrait de ce procédé, tant pour les interprètes que pour le public, est indéniable, nous dit Robert Leroux, qui est à l'origine de la présentation de ce concert. Le professeur de la Faculté possède une solide expérience de la scène musicale, ayant été longtemps musicien professionnel dans de nombreux ensembles montréalais avant de devenir doyen de la Faculté de musique, puis doyen de la Faculté de l'éducation permanente. Ce qui ne l'a pas empêché de revenir à ses anciennes amours, la musique et l'enseignement, et de replonger avec passion dans la direction de l'Atelier de percussion, une activité qui lui permet de jouer en concert avec ses étudiants.

« Nous avons monté l'an dernier une œuvre importante de

Steve Reich, *Drumming*, présentée à la Sala Rosa en décembre 2004 et ensuite à la Faculté de musique. Elle a connu un certain succès, les gens nous en reparlaient et, nous, on a voulu continuer sur cette lancée Reich, aller voir plus loin dans ce répertoire. » Les pièces produites cette fois sont, outre la très consistante *Drumming*, d'une durée de près d'une heure pour neuf percussionnistes, trois chanteuses et une flutiste, *Music for Mallet Instruments*, *Voices and Organ* pour sept percussionnistes, un orgue (synthétiseur) et trois voix de femmes, *Electric Counterpoint* pour guitare électrique et bande et *Sextet* pour quatre percussionnistes et deux claviéristes. « J'ai voulu remonter *Drumming* parce que je trouvais que c'était une œuvre idéale pour souder l'ensemble, travailler sur le rythme pur avant de s'adonner à des choses plus variées, et les percussionnistes l'adorent ! » souligne Robert Leroux.

Malgré le plaisir évident des musiciens à interpréter ce répertoire minimaliste, des objectifs pédagogiques sont toujours présents. « Chez Steve Reich, il y a d'une part toutes les techniques qu'il a utilisées à la suite de ses expérimentations sur le déphasage et d'autre part toutes les influences extra-européennes auxquelles il a été exposé au cours de ses voyages, notamment en Afrique. Cela donne des rythmes qui peuvent être compris ou perçus de différentes façons. Les interprètes doivent être très en contrôle dans des motifs qui bougent tout le temps ; l'interprétation nécessite de la réflexion, un approfondissement, une solidification de l'approche rythmique et, en même temps, pour l'auditeur comme pour le musicien, c'est vraiment une aventure ! Les œuvres de Steve Reich valent autant comme expérience de concert que comme discipline. De plus, il est important que les étudiants découvrent les exigences du concert professionnel », conclut le pédagogue.

Ce concert ne sera pas limité à la seule Faculté de musique, puisque Robert Leroux est engagé dans un processus de diffusion. « Nous voulons reproduire des extraits du concert dans les cégeps et les écoles secondaires. On est allés jouer à Alma en septembre, là on essaie de déterminer une date pour se rendre au cégep de Drummondville. Des élèves en musique d'une école secondaire sont aussi venus nous voir il y a quelques semaines pour entendre *Drumming*. On accompagne ces prestations de petites conférences sur Steve Reich, qui nous permettent de rejouer, de nous faire connaître et de montrer aux jeunes que la percussion, c'est aussi ça. »

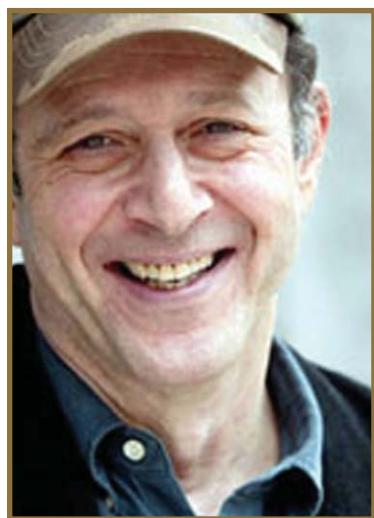
Après ce concert, qui marquera le début de la saison de l'Atelier de percussion cette année, Robert Leroux planifie avec son coéquipier Julien Grégoire une autre activité d'importance, un concert autour de l'œuvre de Frank Zappa, dans lequel les membres de l'Atelier seront encore plus engagés puisqu'on y entendra une pièce

originale d'un des musiciens de l'ensemble, Charles Côté-Potvin, à la fois percussionniste et compositeur. « Nous avons une classe de percussionnistes qui sont plutôt créatifs, qui ont été exposés à la musique contemporaine et qui viennent d'horizons divers. Cet amalgame apporte de l'eau au moulin ! »

**Dominique Olivier**  
Collaboration spéciale

Le concert aura lieu le mercredi 14 décembre à la salle Claude-Champagne à 20 h. L'entrée est libre.

Percussions : Alexandre Brassard, Julien Compagne, Charles Côté-Potvin, Stéphanie Cyr, Aglaé Frigeri, Julien Grégoire, Robert Leroux, Marton Maderspach et Alban Maréchal ; claviers : Gabriel Evangelista et Simon Larivière ; voix : Catherine Alix, Karine Pion et Andréane Robichaud ; guitare électrique : Paul Audy ; flute piccolo : Jessica Arbour Riopel.



Steve Reich

